

ALGÉRIE-GABON
**L'Algérie et le Gabon
aspirent à la promotion
de leurs relations
économiques**

P. 4

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE DE CORÉE
**Le SG du CNES
participe au Forum
du dialogue social
de l'Asie**

P. 4

ALGÉRIE-ITALIE
**Renouvellement
d'un nouveau contrat
d'approvisionnement de
l'Italie en gaz algérien**

P. 4

**DU 18 AU 20 NOVEMBRE
Réunion des
points focaux
du Caert
à Alger**

P. 24

APN :

Loukal met en avant l'importance de l'amendement de la loi organique relative aux lois de finances



Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a présenté, hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances qui propose la séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures.

P. 5

POLITIQUE

**AÏN DEFLA :
Marche de soutien à
l'élection présidentielle
à El-Attaf**

P. 3

NEIGE À BATNA :

**Trafic automobile
difficile sur nombre
d'axes routiers
montagneux**

P. 3

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED :

**Une année de réclusion avec 6 mois
de sursis à l'encontre de 21 détenus
pour atteinte à l'unité nationale**

► 6 mois de prison ferme à l'encontre de six autres prévenus

P. 3

SANTÉ

**Réduire
la tension
à tout prix
pour limiter
les troubles
cardiaques**

P.p 12-13

F O O T B A L L

QUALIFICATIONS CAN-2021 - ALGÉRIE :

**Belmadi : «Brahimi s'est
absenté pour des raisons
familiales»**

► "Pas de relève au poste de gardien"

La non-convocation du meneur de jeu Yacine Brahimi pour les deux prochains matchs de l'Algérie contre la Zambie et le Botswana, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), est due à des «raisons familiales», a assuré hier le sélectionneur Djamel Belmadi.

P. 21



**OMRA 2019 :
Air Algérie
programme
477 vols**

La compagnie Air Algérie a programmé 477 vols d'une capacité de 126.515 places pour couvrir les vols de la Omra 2019, a indiqué lundi un communiqué de la société.

P. 24

MDN

**LUTTE CONTRE
LE TERRORISME**

**Destruction
de cinq (5)
casemates
pour
terroristes
à M'sila**

P. 24

MÉTÉO

Temps dégagé à peu nuageux avec quelques averses de pluie sur le Centre et l'Est

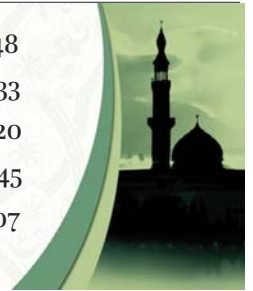
Sur les régions Centre, excepté des bancs de brume et/ou brouillard locaux avec nuages bas vers l'intérieur et les hauts plateaux, le temps sera dégagé à peu nuageux. Ennuagement progressif à partir de l'après-midi sur les régions côtières et intérieures avec quelques averses de pluie s'améliorant en cours de nuit. Sur les régions Est, le temps sera dégagé à peu nuageux. Ennuagement progressif à partir de l'après-midi engendrant quelques averses de pluies en fin de journée sur les régions côtières, intérieures et les hauts plateaux. Sur les régions côtières, quelques nuages bas en matinée suivie de quelques passages nuageux en fin d'après-midi sur la partie ouest avec quelques pluies. Sur l'intérieure et les hauts plateaux, bancs de brume et de brouillard avec nuages bas en matinée puis passagèrement nuageux. Par ailleurs, le temps sera généralement dégagé sur les régions sahariennes.



Horaire des prières

Mercredi 16 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:48
Dohr	12:33
Asr	15:20
Maghreb	17:45
Isha	19:07



DEMAIN À SIDI FREDJ

Journée d'étude sur l'impact des réseaux sociaux sur les sociétés

Le Conseil national des journalistes algériens (CNJA), organise demain jeudi 14 novembre à partir de 9h à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, une journée d'étude sur l'impact des réseaux sociaux sur les sociétés, réalité et perspectives.



CE MATIN AU SIÈGE DE JUMIA

Conférence sur le e-commerce

A l'occasion de la 5e édition du "Black Friday" qui se poursuivra jusqu'au 29 octobre, Jumia Algérie, organise ce matin à partir de 9h, en son siège sis à Dely Ibrahim, une conférence sur "Le e-commerce".

INTEMPÉRIES

De nombreux dégâts déplorés à Béjaia

De nombreux dégâts, notamment des coupures d'électricité, des éclatements de conduites principales d'eau potable et des éboulements, ont été déplorés à Béjaia, conséquemment aux intempéries survenues dans la nuit du lundi à mardi, selon diverses sources. Ces dégâts se sont matérialisés par une rupture du courant électrique, notamment à Béjaia et ses environs, où une dizaine de conducteurs de courant ont chuté, selon la Sonelgaz. L'alimentation en eau potable (AEP) à Béjaia et dans tous ses environs a été irrémédiablement perturbée suite à l'éclatement des deux conduites principales d'AEP, celle à l'est de diamètre 700 mm, emportée par les eaux de l'oued Agrioun, et celle à l'ouest, qui a du céder, devant la furie des eaux de l'oued Soummam.



MOUDJAHIDINE

Zitouni les 17 et 18 novembre à Oran et Sidi Bel-Abbès

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera dimanche 17 novembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Le ministre se rendra le lendemain au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

DEMAIN À L'ENSJ

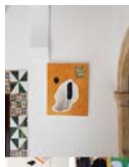
L'enrichissement de la mémoire nationale en débat

Dans le cadre du 224e numéro de l'émission hebdomadaire "Rendez-vous avec l'histoire", le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 14 novembre à partir de 10h, à l'École nationale supérieure de journalisme (ENSJ), une rencontre qui portera sur "L'enrichissement et la préservation de la mémoire nationale".

PALAIS DES RAÏS

Exposition de Marco Angelini

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), abrite jusqu'au 20 novembre, une exposition d'art plastique de l'artiste italien Marco Angelini intitulée "La mémoire des formes".



Météo

	Max	Min
Alger	19°	13°
Oran	19°	15°
Annaba	19°	12°
Béjaia	19°	11°
Tamanrasset	22°	07°

DEMAIN AU TNA

Présentation de la pièce «GPS»

La nouvelle pièce théâtrale «GPS», mise en scène par Mohamed Charchel, sera présentée au public algérois, jeudi 14 novembre à partir de 18h, au Théâtre national algérien (TNA).



CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER D'ORAN

580 nouveaux cas de cancer enregistrés en dix mois

A Oran, des centaines de nouveaux cas de cancer sont enregistrés chaque année, dans un communiqué de la cellule d'écoute et de communication du centre de lutte contre le cancer « Emir Abd El Kader » d'Oran, plus de 580 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés cette année au service d'Oncologie Médicale «Adulte».



Dans la période allant du 01 janvier 2019 au 31 octobre 2019, le service d'Oncologie Médicale « Adulte » a assuré 6846 consultations spécialisées, aussi, les nouveaux malades sont vus le jour même et sont admis pour débuter leurs traitements dans un délai moyen de 07 jours. Plus de 8600 cures de traitement dont 2249 cures de thérapie ciblée ont été prodiguées. A noter la disponibilité de tous les médicaments innovants et enregistrés en Algérie et aucune pénurie n'a été signalée durant les cinq dernières années permettant à ce service non seulement d'accueillir tous les malades quels que soient leurs lieux de résidence mais aussi de prendre en charge des patients d'autres établissements hospitaliers qui ne disposent pas des traitements (chimiothérapies et thérapies ciblées).

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Le jumelage entre les deux parcs nationaux du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar «un modèle» à suivre



Le jumelage entre les deux parcs nationaux culturels du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar en matière d'inventaire du patrimoine culturel représente "un modèle" à suivre, a estimé hier à Constantine l'attachée à la sauvegarde à l'Office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer (ONPCT) à Djanet, Fatima Tkabou. Dans une déclaration en marge de l'exposition tenue au palais Ahmed Bey dans le cadre de la 3ème édition de la manifestation "le patrimoine des civilisations, ponts de communication", la même cadre a indiqué que l'ONPCT a mis en place une stratégie de protection du patrimoine de la région et le jumelage entre les deux parcs permet d'unifier la méthodologie d'inventaire.

CE MATIN AU SIÈGE DE LANCA

Conférence sur «La qualité du pain et sa consommation»

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), organise ce matin à partir de 10h en son siège sis, cité 444 logements Saïde Hamdine (Alger), une conférence de presse qui portera sur "La qualité du pain et sa consommation".



HIER À 14H18

Secousse tellurique de 3 degrés enregistrée à Béjaia

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 14h18 dans la wilaya de Béjaia, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à quatre (04) km au sud-est de Kherrata, précise la même source.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED: Une année de réclusion avec 6 mois de sursis à l'encontre de 21 détenus pour atteinte à l'unité nationale

La cour de justice de Sidi M'hamed a rendu hier son verdict : une année de réclusion dont 6 mois avec sursis à l'encontre de 21 personnes appréhendées dans le cadre du Hirak populaire, pour atteinte à l'unité nationale, assortie d'une amende de 30 mille dinars algériens.

Après une séance qui a duré une journée complète, le juge a prononcé le verdict suivant : «six mois de prison ferme et six mois avec sursis» à l'encontre de 21 détenus appréhendés lors des marches populaires pacifiques que connaissent plusieurs wilayas depuis le 22 février dernier, pour atteinte à l'unité nationale en «brandissant l'emblème amazigh et en distribuant des autocollants et des tracts « Une amende de 30 mille dinars algériens a été infligée par la cour à chaque détenu, tous les objets qu'ils avaient en leur possession lors de leur arrestation ont été confisqués.

Lors de la même séance, le procès de 20 autres détenus pour les mêmes chefs d'inculpations a été reporté pour le 18 novembre en cours, 11 étant sous mandat de dépôt et 9 sous contrôle judiciaire.

La rue adjacente à la cour de Sidi M'hamed a connu dès les premières heures du procès une affluente de citoyens dont la majorité étaient des proches demandant leur libération immédiate face à une présence conséquente des forces de sécurité.

6 mois de prison ferme à l'encontre de six prévenus pour «atteinte à l'unité nationale»

Le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a rendu, mardi, un jugement condamnant à six (6) mois de prison



ferme, assortie d'une amende de 20.000 Da, les six jeunes arrêtés lors du hirak populaire pour «atteinte à l'unité nationale».

Après le procès du 22 octobre dernier et le report du verdict au mardi en raison de la grève des magistrats, le juge a prononcé un verdict condamnant à six mois de prison ferme, assortie d'une amende de 20.000 Da, les six jeunes arrêtés lors des marches populaires pour port d'emblème autre que l'emblème national, une charge considérée par le tribunal comme une «atteinte à

l'unité nationale». La même juridiction avait condamné, tard dans la soirée de lundi, à une année de prison ferme, dont six avec sursis, vingt-et-un (21) jeunes pour distribution de tracts «incitant à la violence» et port d'un emblème autre que l'emblème national lors des marches populaires.

Une autre audience a été programmée pour le lundi prochain afin de statuer dans les dossiers de 20 autres jeunes poursuivis pour les mêmes charges, dont 9 sont placés sous contrôle judiciaire et 11 en détention provisoire.

SÉTIF: Fermeture à «titre préventif» du CEM Allam-Mansour suite à des dégâts causés par les pluies



La direction de l'éducation de la wilaya de Sétif a décidé la fermeture "à titre préventif" du collège d'enseignement moyen (CEM) Allam Mansour en raison des dégâts causés par les pluies qui se sont abattues sur la ville dans la soirée du lundi, a indiqué mardi le secrétaire général de cette direction, Hmna Othmane.

"La direction de l'éducation a dépêché sur les lieux une équipe technique pour évaluer les dégâts dans cette structure d'éducation, située au centre ville, bâtie en 1882, et la décision de fermeture est préventive pour protéger les scolarisés", a précisé à l'APS le même responsable, ajoutant qu'une "décision définitive sur le sort de ce CEM sera connue dans les prochaines heures".

"Un rapport des services techniques de la direction de l'éducation, ainsi que les autorités compétentes et plusieurs partenaires sera soumis au chef de l'exécutif local au plus tard dans la soirée", a-t-il dit. La même source a tenu à rassurer les parents des 500 élèves que compte le CEM Allam Mansour, affirmant qu'en cas de décision de fermeture définitive, les classes seront réparties sur les CEM du centre ville de Sétif.

INTEMPÉRIES: De nombreux dégâts déplorés à Béjaïa

Des nombreux dégâts, notamment des coupures d'électricité, des éclatements de conduites principales d'eau potable et des éboulements, ont été déplorés à Béjaïa, conséquemment aux intempéries survenues dans la nuit du lundi à mardi, selon diverses sources.

Ces dégâts se sont matérialisés par une rupture du courant électrique, notamment à Béjaïa et ses environs, où une dizaine de conducteurs de courant ont chuté, selon la Sonelgaz.

L'alimentation en eau potable (AEP) à Béjaïa et dans tous ses environs a été irrémédiablement perturbée suite à l'éclatement des deux conduites principales d'AEP, celle à l'est de diamètre 700 mm, emportée par les eaux de l'oued Agrioun, et celle à l'ouest, qui a du céder, devant la furie des eaux de l'oued Soummam, non loin de la ville de Oued-Ghir à 12 km du chef lieu de la wilaya, selon un communiqué de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Plusieurs éboulements et écoulements boueux ont été également déplorés dans plusieurs régions, notamment à l'Est sur l'axe routier, reliant Darguiba à Kherrata sur la RN.09 (Béjaïa-sétif) qui se sont soldés par une coupure de la route, à hauteur du lieu-dit «Tamelah» et de la fermeture d'un axe adjacent, celui du chemin de Wilaya N 6, conduisant à la localité de Taskriout, à 45 km à l'est de Béjaïa, obstrué sur un large tronçon par la pierre et les boues.

L'intervention des équipes de la direction des Travaux publics a permis de rouvrir partiellement en fin de matinée la RN.09 et des efforts ont été orientés sur le chemin de wilaya pour le remettre en service avant la fin de journée, ont signalé ses services, qui soulignent pour autant l'ouverture des autres routes sur toute la wilaya.

Ces intempéries survenues sur fond de vents violents et de fortes chutes de pluies ont, par ailleurs, provoqué des inondations dans plusieurs quartiers, contribué à la fragilisation de plusieurs maisons.

Des arbres, du fait du vent fort qui a soufflé, ont été également déracinés et beaucoup de toitures ont été arrachées, a-t-on constaté.

APS

AFFAIRE DES CO-ACCUSÉS DE FEU FEKHAR: Tribunal de Ghardaïa: « le prononcé du jugement renvoyé au 26 novembre »

Le Tribunal de Ghardaïa a renvoyé mardi au 26 novembre courant le prononcé du jugement dans l'affaire des co-accusés de feu Kamel Eddine Fekhar, a-t-on constaté. Dans leur plaidoirie, les avocats de la défense ont tenté de démonter tous les arguments mis en avant par le

représentant du ministère public, qui a requis une peine de 18 mois de prison ferme à l'encontre des co-accusés de feu Kamel Eddine Fekhar pour «attroupements», «contestation» et «profération de propos déplacés à l'égard de décisions de justice prises au nom du peuple». A l'is-

sue des plaidoiries, le président de l'audience a décidé de la mise en délibéré de l'affaire, annonçant que le verdict sera connu dans deux semaines, soit le 26 novembre prochain. Pour rappel, l'affaire remonte à mars dernier lorsque le Tribunal criminel de Ghardaïa a condamné à dix

ans de prison ferme deux individus accusés du meurtre d'un notable de la région. Le jugement avait déclenché une protestation et une remise en cause des décisions de justice ainsi que des déclarations et publications contre ces décisions faites sur les réseaux sociaux.

AIN DEFLA: Marche de soutien à l'élection présidentielle à El Attaf

Des centaines de citoyens ont marché hier après-midi à El Attaf (30 km à l'ouest de Ain Defla) en guise de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a-t-on constaté. Drapés de l'emblème national et entonnant des slogans patriotiques, ces citoyens activant au sein du mou-

vement associatif et faisant partie de la société civile se sont regroupés à proximité de la salle des fêtes de la ville, avant d'en arpenter les principales artères durant près d'une heure trente. Ils ont, à l'unisson, mis en évidence l'importance des prochaines élections présidentielles, soutenant

qu'elles constituent la solution idoine pour sortir de la crise dans laquelle se débat le pays. Les citoyens n'ont pas manqué, à l'occasion, de rendre un vibrant hommage à l'institution militaire, rappelant que c'est l'ANP qui est garante de l'unité et de la stabilité du pays.

INTEMPÉRIES À BATNA: Trafic automobile difficile sur nombre d'axes routiers montagneux

Les chutes de neige enregistrées durant les 48 heures sur la wilaya de Batna a rendu le trafic automobile difficile sur nombre d'axes routiers montagneux notamment durant la nuit de lundi à hier, apprend-on de la direction des travaux publics.

Selon le chef du service exploitation et entretien du réseau routier de cette direction, Abdelkarim Belkacem, toutes les routes nationales sont ouvertes à la circulation qui reste toutefois difficile et exige vigilance sur certains tronçons montagneux à l'instar de ceux d'Ain Tine

(commune d'Arris), Theniet Baali (Theniet El Abed) et Nafla (Hidoussa).

Les actions d'intervention des équipes d'entretien et d'intervention des travaux publics se poursuivent pour maintenir la fluidité du trafic sur les axes routiers notamment nationaux, de wilaya et communaux, a-t-on ajouté. Selon la même source, 7 chasse-neiges, 10 camions et 70 travailleurs d'entretien sont mobilisés pour maintenir ouvertes les routes de la wilaya, a encore précisé le même cadre.

ALGÉRIE - ITALIE: Renouvellement d'un nouveau contrat d'approvisionnement de l'Italie en gaz algérien

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et le groupe énergétique italien Edison ont signé mardi à Alger un accord portant sur le renouvellement d'un contrat de vente/achat de gaz naturel algérien au profit de l'Italie pour une durée de huit (08) ans.

Le contrat a été paraphé, pour le côté algérien, par le vice-président chargé de l'activité commercialisation, Hachmei Mazighi, et pour le côté italien, par le directeur exécutif, d'Edison, Nicolas Monti, en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, et du vice-président chargé du management et gaz du groupe Edison, Pierre Vergerio.

Cet accord, précédé par d'autres renouvellements de contrats respectivement avec les italiennes Eni et Enel, permettra à Sonatrach de consolider sa position sur le marché italien et demeurer l'un de ses principaux fournisseurs en gaz naturel.

A cet effet, M. Mazighi a expliqué qu'à travers cet accord, outre ceux conclus avec Eni et Enel, Sonatrach va sécuriser un niveau de placement de 13 milliards de M3/an de gaz naturel livré sur le marché italien à travers le gazoduc «Trans-méditerranéen pipeline», appelé également gazoduc «Enrico Mattei», jusqu'à 2027, avec possibilité d'aller jusqu'à 2029 (deux ans optionnelles).

M. Mazighi a précisé, dans le même sens, qu'avec ces 13 milliards de M3/an de gaz naturel, et en ajoutant les contrats qui sont actuellement en cours de finalisation, Sonatrach atteindra en 2021, «le taux de 60% des capacités de transport du gazoduc Enrico Mattei», fruit du partenariat conclu en 1977 entre Sonatrach et Eni.

Pour sa part, M. Monti s'est dit «très heureux» de la signature de cet accord de renouvellement «très important» pour Edison, pour l'Italie, et également pour les relations entre les deux parties.

Il a rappelé que le premier contrat entre Sonatrach et Edison avait commencé en 2008 et à travers cet accord, il sera prolongé jusqu'à 2028 avec deux ans additionnels en option.

Soulignant l'importance du marché gazier de l'Italie, ayant une moyenne de consommation de 70 milliards de M3/an, notamment dans le contexte de la transition énergétique du pays et la production de l'électricité, il a expliqué que ce nouveau contrat permettra de «renforcer la position de Edison mais également celle de Sonatrach sur le marché italien».

Se disant «satisfait» du niveau de la coopération entre Sonatrach et Edison, M. Monti a souhaité la voir s'élargir à d'autres domaines d'activités, notamment les énergies renouvelables.

Le P-dg de Sonatrach, a pour sa part, indiqué que cet accord, qui prendra effet à partir de 2020, rentre dans le cadre des renouvellements des contrats de vente/achat de gaz naturel de Sonatrach avec ses partenaires étrangers, ajoutant que son groupe «continuera ses efforts pour vendre toute sa production destinée à l'exportation».

Qualifiant Edison de «partenaire principal» pour le groupe Sonatrach, M. Hachichi a rappelé que ce groupe est également partenaire de Sonatrach au niveau des blocs 351 C et 352 C au champ gazier Reggane Nord avec une production commune de 3,5 milliards de M3/an de gaz naturel par an.

M. Hachichi a, à cette occasion, appelé le groupe Edison à continuer sa relation gagnant-gagnant avec le groupe Sonatrach.

ALGÉRIE-GABON: L'Algérie et le Gabon aspirent à la promotion de leurs relations économiques

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab s'est entretenu, mardi à Libreville, avec le ministre gabonais du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes entreprises, et de l'Industrie, Jean Marie Ogandaga, avec lequel il a évoqué les moyens de promotion des relations bilatérales entre l'Algérie et le Gabon dans divers domaines, notamment économique.

L'entretien, qui a eu lieu en marge de la Foire des produits algériens ouverte mardi à Libreville, a permis aux deux ministres d'évoquer les moyens de renforcement des relations économiques dans le cadre de la Zone de libre échange africaine (ZLECAF).

Mettant en avant le partenariat entre l'Algérie et le Gabon à travers la redynamisation du Conseil des affaires et les mécanismes de promotion de l'échange commercial, M. Djellab a affirmé que les différentes potentialités économiques hors hydrocarbures que recèle l'Algérie étaient à même de lui permettre de fabriquer un produit africain aux normes internationales.

De son côté, le ministre gabonais s'est félicité «de la forte participation de l'Algérie», rappelant «la signature, lors de l'édition précédente, de différents accords de coopération et de partenariat entre les deux pays».

A ce titre, les deux ministres ont souligné la nécessité de renforcer les échanges de visites entre les hommes d'affaires des deux pays en vue de déve-



lopper leurs relations commerciales et renforcer les potentialités d'export de l'Algérie au Gabon et dans les pays voisins. La Foire des produits algériens devrait être couronnée par la signature

d'accords de coopération et de partenariat entre les deux pays afin d'approvisionner le marché gabonais et celui des pays avoisinants en différents produits algériens.

L'Algérie et le Gabon conviennent de créer un conseil économique conjoint pour les hommes d'affaires

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a convenu mardi lors de sa réunion à Libreville avec le Premier ministre, chef du Gouvernement gabonais, Julien Nkoghe Bekalé, de créer un conseil économique algéro-gabonais des hommes d'affaires, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée en présence du ministre gabonais du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes entreprises, Jean Marie Ogandaga, le Premier ministre gabonais a donné son accord concernant la proposition de l'Algérie pour la création d'un conseil économique

algéro-gabonais. Les deux parties ont convenu d'œuvrer au développement des relations de coopération entre les entreprises encadrant le commerce extérieur, notamment l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la société algérienne des foires et exportations (Safex), et ce dans l'objectif de transférer les expériences algériennes en matière d'organisation des foires nationales et internationales, tout en soulignant l'impérative augmentation du volume des échanges économiques bilatéraux pour les hisser au niveau des relations diplomatiques historiques liant les deux pays. Lors de

cette audience, qui a eu lieu en marge de la Foire des produits algériens qui se tient à Libreville du 12 au 17 novembre, M. Djellab a affirmé «la forte détermination de l'Etat algérien» pour le développement des relations commerciales et économiques avec le Gabon.

Il a donné, dans ce sens, une vision globale sur les opportunités de diversification économique et industrielle en Algérie et les diverses opportunités d'investissement offertes par l'Algérie hors hydrocarbures, notamment après l'annulation de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers, et ce dans les secteurs non stratégiques. M. Djellab a pré-

senté, en outre, un bilan sur les échanges commerciaux entre les deux pays, lesquels ont connu une hausse après la Foire des produits algériens qui avait été organisée au Gabon l'année dernière.

De son côté, le Premier ministre gabonais a mis en avant la dimension africaine de l'Algérie et son rôle pionnier à l'Union Africaine (UA), souhaitant la bienvenue, au nom du Chef de l'Etat Gabonais, à la délégation algérienne et à tous les participants à cette 2e édition de la Foire.

«Le volume de la participation algérienne reflète une volonté basée sur la stratégie du renforcement constant des relations économiques», a-t-il estimé.

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE DE CORÉE: Le secrétaire général du CNES participe au Forum du dialogue social de l'Asie

Le secrétaire général du Conseil national économique et social (CNES), Lakhdar Guenoune, a participé à Séoul au «Forum du dialogue social de l'Asie» organisé par le Conseil économique, social et du travail de la République de Corée, a indiqué mardi le CNES dans un communiqué.

Ce Forum, qui se tient du 11 au 13 novembre courant à Séoul, vise «l'échange d'expertises et le partage d'expériences en matière de dialogue social, considéré comme outil pouvant aider à contribuer de manière substantielle au développement économique et social des pays», a précisé la même source.

M. Guenoune a, à cette occasion, souligné que «les transformations qui affectent nos sociétés aujourd'hui, telles que la numérisation de l'économie et des services et l'inter-connectivité du monde, appellent à repenser nos outils de dia-



logue, d'observation et de concertation pour faire face à ces nouveaux défis». Il a, en outre, appelé à «réformer les canaux et les formats de la conduite du dialogue

social en s'appuyant davantage sur les technologies nouvelles pour mieux atteindre toutes les strates de la société, le tout, visant un dialogue inclusif au service d'un développement qui concilie croissance et prospérité partagées».

Le secrétaire général a, par ailleurs, été reçu, en marge du Forum, par le président du Conseil économique, social et du travail de la République de Corée, Sung-hyun Moon.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue les différents volets de la coopération entre l'Algérie et la République de Corée.

Les deux parties ont, également, convenu d'échanger les expériences et les bonnes pratiques autour de leur mandat institutionnel, ainsi que ceux en lien avec des questions d'intérêt commun, a précisé la même source.

APN : Loukal met en avant l'importance de l'amendement de la loi organique relative aux lois de finances

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a présenté, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances qui propose la séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures.

Lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'Assemblée à laquelle a pris part le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab et le ministre des Relations avec le parlement, Fethi Khouil, M. Loukal a présenté le contenu du projet d'amendement qui propose la révision de l'article 18 de la loi actuelle stipulant que «seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale».

Cependant, pour permettre au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures présenté à l'APN pour débat, de prévoir des dispositions fiscales, le ministère de l'Énergie a proposé l'amendement de cet article en permettant au secteur des hydrocarbures de posséder sa propre fiscalité et en séparant cette dernière des lois de finances.

A cet effet, un nouvel alinéa a été rajouté à l'article 18 sti-

mulant que le régime fiscal applicable aux activités à venir liées au secteur des hydrocarbures pourrait être introduit à «un statut particulier» en «excluant les dispositions relatives aux exonérations fiscales».

Le ministre a précisé que les activités à venir concernées comprendront l'exploration, l'exploitation et la production, ajoutant que cette séparation est «exceptionnelle» pour les activités à venir des hydrocarbures.

Cet amendement aura à renforcer le rôle de Sonatrach en sa qualité d'opérateur économique dans le développement du pays à travers l'introduction de la flexibilité nécessaire dans ses négociations avec ses par-



tenaires étrangers en vue de relancer les activités de prospection et d'exploration en stagnation depuis des années.

La négociation des partenaires de Sonatrach directement avec la société nationale sur les détails de la fiscalité appliquée aux contrats de partenariat dans les domaines de prospection et d'exploration «leur donnera la confiance et mettra fin à la bureaucratie

dans ce domaine». Amendée l'année dernière à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 17-84 relatives aux lois de Finances, autorisait, en son article 13, la possibilité de la législation fiscale à travers d'autres textes que les lois de Finances, notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15.

APN : Inquiétudes des députés à propos de la séparation du régime fiscal applicable dans le domaine des hydrocarbures des lois de finances

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont estimé, mardi, que le projet de loi organique modifiant et complétant la loi relative aux lois de finances pourrait créer «une sorte d'instabilité législative» ou vider la loi de Finances de son contenu.

Lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence des ministres des Finances, Mohamed Loukal, de l'Énergie, Mohamed Arkab, et des Relations avec le Parlement, Fathi Khouil, consacrée au débat de l'amendement proposant de séparer le régime fiscal applicable en matière d'hydrocarbures en ce qui concerne les activités à venir, de la loi de Finances, à travers la révision de l'article 18 de l'actuelle loi organique, les députés de l'APN, toutes obédiences politiques confondues, ont été unanimes à dire que la modification, de nouveau, de la loi organique relative aux lois de Finances une année après son amendement donnait une mauvaise impression sur la stabilité de la législation algérienne.

A ce titre, la députée du parti du Front de libération nationale (FLN), Soumia Khelifi a indiqué que «l'instabilité législative consacrée par cet amendement pourrait entraver l'investissement en Algérie», affirmant que la séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de Finances constituait «une violation de l'article 19 de la Constitution».

De son côté, le député du même parti, Benlakhdar Naoum a mis en garde contre «l'instabilité politique et économique qui découragera certainement les investisseurs», soulignant, à ce propos, la nécessité d'adopter «une vision économique réelle et prospective». Pour sa part, le député de la même formation politique, Ilyes Saadi s'est dit consterné du changement per-

manent des législations, outre leur proposition rapide sans pour autant laisser aux députés suffisamment de temps pour les examiner.

Hakim Berri du Rassemblement national démocratique (RND) considère que l'amendement proposé consacre «l'instabilité de la législation algérienne et le manque de prospection», alors que le député Lakhdar Sidi Athmane du même parti a fait part de ses appréhensions quant à l'«ambiguïté» de cet amendement.

Sidi Athmane a également indiqué que le régime fiscal est un ensemble complémentaire indissociable, d'autant que le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures propose, selon lui, «plusieurs exceptions» qui pourraient déboucher sur des exonérations fiscales, s'interrogeant sur «l'état de la coordination entre les ministères de l'Énergie et des Finances sur le premier amendement qui a concerné la loi organique des lois de Finances l'année dernière».

La députée Badra Ferkhi, du groupe des indépendants s'est interrogée sur la logique de l'amendement d'une loi, un an après sa modification, se disant consternée par «l'improvisation et le manque de prospection» chez le Gouvernement. La loi organique relative aux lois de Finances 84-17, qui a été modifiée l'année dernière, autorise la législation fiscale en dehors des lois de Finances dans plusieurs secteurs, ce qui encouragera, selon elle, d'autres secteurs à promulguer leurs propres lois fiscales.

«Si on persiste sur cette voie, nous ne laisserons rien aux lois de Finances», a-t-elle ajouté, s'interrogeant sur «la qualité du contrôle auquel sera soumise la législation fiscale relative aux hydrocarbures. L'article 18 de la loi organique actuelle (18-15) stipule que «seules les lois de fi-

nances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale».

Cependant, pour permettre au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures présenté à l'APN pour débat, de prévoir des dispositions fiscales, le ministère de l'Énergie a proposé l'amendement de cet article en permettant au secteur des hydrocarbures de posséder sa propre fiscalité et en séparant cette dernière des lois de finances.

A cet effet, un nouvel alinéa a été rajouté à l'article 18 stipulant que le régime fiscal applicable aux activités à venir liées au secteur des hydrocarbures pourrait être introduit à «un statut particulier» en «excluant les dispositions relatives aux exonérations fiscales». Amendée en 2018 à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 84-17 relatives aux lois de Finances, autorisait, en son article 13, la possibilité de la législation fiscale à travers d'autres textes que les lois de Finances, notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15. L'amendement proposé constitue, ainsi, un retour à ce qui était en vigueur au titre de la loi 84-17 concernant la possibilité d'instituer des législations fiscales distinctes des lois de Finances, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

Intervenant à l'issue du débat, M. Chenine a souligné «l'importance du projet de loi modifiant la loi 18-15», mettant l'accent, dans ce sens, sur l'impérative stabilité législative en Algérie. L'amendement proposé intervient dans l'objectif «d'éclaircir la vision de la nouvelle loi sur les hydrocarbures», a-t-il estimé, ajoutant que l'examen de cette loi par les députés permettra d'avoir une idée claire sur ce sujet.

ENERGIES RENOUVELABLES: L'Université «USTO-MB» d'Oran met le cap sur la production de silicium

Un nouveau projet dédié au développement des technologies solaires est porté par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) dans le cadre d'un partenariat inscrit au titre de la coopération scientifique algéro-japonaise, a-t-on appris mardi lors d'un colloque international consacré aux énergies renouvelables.

Il s'agit d'un projet de collaboration scientifique algéro-japonaise au titre du programme de «Partenariat dans la recherche scientifique et technologique pour le développement durable (SATREPS)», a précisé le professeur-chercheur Amine Boudghène-Stambouli dans une conférence donnée lors de cette rencontre ouverte lundi à l'auditorium de l'USTO-MB.

La production de silicium et des cellules photovoltaïques constituent les deux domaines ciblés dans le cadre de ce projet intervenant dans le sillage d'une précédente action de collaboration algéro-japonaise intitulée «SSB» (Sahara Solar Breeder / élevage de stations solaires).

Le programme «SSB» s'est déroulé sur une période de 5 années, donnant lieu en 2015 à l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara en vue de son acheminement vers le nord du pays, via les câbles supraconducteurs, a rappelé Pr Stambouli qui avait assuré le management technique de cette opération.

Le «SSB», a-t-il souligné, a aussi permis d'ériger l'USTO-MB au rang de premier établissement universitaire algérien producteur de silicium, et ce, suite à sa dotation en juin 2015 d'un équipement de haute technologie appelé «four à induction». Le projet à venir au titre du «SATREPS» permettra à l'USTO-MB et à ses partenaires parmi les universités japonaises de joindre leurs efforts dans la recherche axée sur «la mise au point de nouvelles techniques à même d'élever davantage le niveau de pureté du silicium produits», a fait valoir Pr Stambouli.

La disponibilité des matières premières constitue un atout important pour la production de silicium à l'USTO-MB qui dispose, à cet égard, du sable saharien et de la roche «diatomée» contenue dans le gisement de Sig (wilaya de Mascara), a-t-il soutenu.

L'intérêt de ce projet scientifique a été également mis en relief par la rectrice de l'USTO-MB, Nacéra Benharrats, soulignant qu'il cadre parfaitement avec la stratégie nationale dédiée à la transition énergétique. Une trentaine d'experts de différents pays participent au colloque international sur les énergies renouvelables et la conversion d'énergie, ouvert dimanche pour trois journées de conférences et ateliers techniques à l'auditorium de l'USTO-MB.

UNIVERSITÉ-ENTREPRISES Un séminaire national sur les mécanismes et moyens de renforcement du rôle des PME mercredi à Tissemsilt

La 1ère édition du séminaire national sur les mécanismes et moyens de renforcement du rôle des PME comme appui à la diversification et développement économique durable se tiendra, mercredi, à Tissemsilt, a-t-on appris mardi des organisateurs.

La rencontre, initiée par la maison de l'entrepreneuriat en collaboration avec le centre universitaire «Ahmed Ben Yahia El Ouancharissi» de Tissemsilt, abordera plusieurs thèmes dont «l'entrepreneuriat et la création de PME en Algérie» et «les mécanismes de financement innovants des PME», entre autres, a expliqué le vice-président du forum, Djilali Laâkab.

Des enseignants et chercheurs de différentes universités et centres de recherche du pays prendront part à ce forum, ainsi que des consultants et des spécialistes dans le domaine des petites et moyennes entreprises. Cette manifestation scientifique vise à mettre en lumière l'importance des PME et l'entrepreneuriat dans la réalisation du développement économique et la nécessité d'une formation qualitative en entrepreneuriat au profit des étudiants universitaires, précise-t-on de même source.

La rencontre vise également à mettre en exergue le rôle des organismes de soutien et d'accompagnement dans la mise en place de ces entités, a ajouté la même source. Prendront part également à cette manifestation des représentants de PME de Tissemsilt, des directeurs des maisons d'entrepreneuriat relevant d'universités et de centres universitaires du pays ainsi que des responsables des dispositifs d'aide à l'emploi dans la wilaya.

EL-OUED : Une feuille de route pour l'exploitation optimale des énergies solaire et hydraulique dans le Sud

Les participants au séminaire «Finances et affaires, intégration des ressources solaire et hydrique dans le développement national dans le Sud algérien», ont plaidé, mardi à El-Oued, pour une feuille de route visant l'exploitation optimale de la dimension énergétique des ressources solaire et hydrique dans le Sud du pays.

Les intervenants, chercheurs universitaires et doctorants, ont mis en avant l'importance de l'exploitation du potentiel solaire et hydrique dans le cadre du programme des énergies renouvelables, au regard de leur impact dans le développement de l'économie nationale, notamment dans les secteurs industriel et agricole en vue de diversifier les ressources nationales hors-hydrocarbures.

Pour le président du comité de préparation de ce séminaire Bahi Abdelmalek, cette rencontre scientifique et académique porte sur l'examen et la recherche de procédés techniques étudiés pour intégrer les ressources solaire et hydrique dans la stratégie de développement

national dans les régions du Sud du pays.

Les nombreuses communications scientifiques présentées à cette rencontre sont appelées à contribuer à l'enrichissement du programme national des énergies renouvelables (2011-2030), axé sur l'intégration des énergies précitées dans le contenu des stratégies énergétiques de développement préconisées par l'Etat. Le séminaire a donné lieu à la mise en place d'ateliers chargés d'examiner les axes liés aux dimensions et impacts économiques, réglementaires et scientifiques.

Les thèmes de ces ateliers concernent «les potentialités naturelles et industrielles liées aux ressources solaire et hydrique que renferme le



Sud du pays», «les technologies d'exploitation du solaire et de l'hydraulique dans les domaines industriel et agricole», «les mécanismes réglementaires, économiques et technologiques de promotion de l'investissement», «les perspectives de partenariat

étranger dans le renforcement de l'exploitation optimale des énergies solaire et hydrique».

Ce séminaire est organisé par la Chambre du commerce et d'industrie CCI-Souf, avec le concours de l'université d'El-Oued.

PAP-ENPARD : Formation de 48 conseillers du développement territorial de différents secteurs d'activités

Quarante-huit conseillers du développement territorial de différents secteurs d'activités ont été formés dans le cadre du programme d'actions pilote pour le développement rural et l'agriculture (PAP-ENPARD), c'est ce qu'a affirmé lundi à Alger Mme, Assaous Souad, coordinatrice nationale du programme.

Intervenant lors d'un séminaire de capitalisation et de pérennisation du PAP-ENPARD, Mme Assaous a indiqué que 48 conseillers du développement territorial de différents secteurs dont l'Agriculture, le Tourisme, la Formation professionnelle, et l'artisanat ont bénéficié de trois cycles de formations pendant une année et demi, pour parvenir plus tard à faire le diagnostic au niveau local, préparer des projets de

développement, capter des financements pour réaliser des projets, et communiquer directement avec les populations pour identifier leurs besoins.

Mme Assaous a rappelé que ces 48 conseillers ont été formés dans le cadre du programme PAP-ENPARD qui a démarré en 2016 et qui s'achèvera en décembre prochain, tout en indiquant qu'une prolongation de six mois a été demandée pour finaliser des projets déjà lancés.

A rappeler que le programme PAP-ENPARD cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne visait l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural notamment dans les wilayas pilotes de ce programme à savoir Ain Témouchent, Laghouat, Sétif et Tlemcen. Le

budget de ce programme est de 20 millions d'euros dont 10 millions de contribution de l'Union européenne et 10 millions de contrepartie algérienne.

En outre, Mme Assaous a précisé que ce programme a permis de valoriser certains produits comme le miel, l'huile d'olive et le fromage, la valorisation du tourisme rural, ainsi que le renforcement de la communication et les bonnes pratiques en milieu rural. Elle a fait savoir qu'une plateforme sur le site web du ministère de l'Agriculture appelée «développement des territoires ruraux» va alimenter prochainement tous les documents en rapport avec le PAP-ENPARD pour donner des clarifications sur les modèles, projets, rapports, et méthodes visant la valorisation des filières agricoles en milieu rural.

Pour sa part, le chef d'équipe de l'assistance technique du programme PAP-ENPARD, M. Jean Vignon a présenté lors de ce séminaire - qui a regroupé l'ensemble des partenaires et des acteurs impliqués dans le développement des territoires ruraux - les résultats de ce programme qui s'articulent notamment autour de la formation, la valorisation des produits et les projets réalisés.

«Pendant cette durée de trois ans et grâce à ce programme, 30 territoires ont été identifiés dans 17 wilayas, 160 associations et 200 initiatives privées ont été appuyées par des formations, de l'accompagnement et des subventions» a-t-il dit.

Pour sa part, le président du comité de suivi du programme PAP-ENPARD, M. Abbas a indiqué que ce programme a permis de tirer des leçons et valoriser les points positifs notamment en matière de communication et de gouvernance.

Il a indiqué que ce programme a contribué à l'amélioration et à la valorisation des filières agricoles, touristiques et artisanales.

Une présentation vidéo sur les ressources valorisées et territoires dynamisés a été présentée lors de cette rencontre.

CONFÉRENCE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE : Les recommandations comme feuille de route pour l'amélioration des performances des établissements

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Dadamoussa Belkheir, a affirmé lundi à Alger que les recommandations et les propositions issues de la Conférence nationale sur la formation et l'enseignement professionnels seront adoptées comme feuille de route pour l'amélioration des performances des établissements de formations.

S'exprimant au terme des travaux de la Conférence nationale de l'enseignement professionnels qui se tient dans le prolongement des six conférences régionales tenues dans différentes régions du pays, le ministre a indiqué que «cette Conférence a permis l'enregistrement de plusieurs contributions dont nous allons adopter comme axes de travail en vue d'améliorer la performance des établissements de formation», relevant que «une série de décisions sera prochainement prise à partir des recommandations de cette Conférence».

Les participants à cette Conférence ont recommandé «la nécessité de la poursuite des efforts notamment en matière de diversification des offres de formation et

l'amélioration de qualité d'encadrement et d'équipements techniques dans le cadre de l'exploitation rationnelle des capacités disponibles et la promotion de la politique de partenariat et d'écoute à l'environnement socioéconomique».

L'accent a été mis sur la nécessité de la poursuite de donner une importance extrême aux spécialités stratégiques et prioritaires, à l'instar de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'hôtellerie, le tourisme, l'artisanat, le BTP et toutes les autres branches industrielles outre la dotation des équipements techniques et pédagogiques et la rationalisation de l'utilisation des moyens disponibles à travers le transfert des moyens non utilisés dans d'autres établissements mais aussi la dotation des ateliers ouverts récemment et l'encouragement du partenariat à travers la conclusion de conventions avec des partenaires du secteur».

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du secteur pour l'exercice 2020, il sera question de qualifier la ressource humaine et permettre aux différentes catégories sociales d'acquiescer une

qualification professionnelle leur permettant d'obtenir des postes d'emploi ou la création d'entreprises ainsi que l'adaptation de la formation aux besoins de l'économie nationale et la poursuite des efforts pour intensifier le réseau des établissements en vue d'améliorer la prise en charge des demandes exprimées, à l'instar des 42 nouveaux établissements dont la création a été approuvée par le gouvernement. Des efforts seront consentis également en vue d'améliorer les conditions de travail aux centres d'enseignement et de formation professionnels ainsi que le transfert des annexes en centres de formation professionnelle et la poursuite de la modernisation de la gestion et la gouvernance des établissements et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la gestion pédagogique et la ressource humaine.

En outre, une rencontre nationale sur le développement de l'apprentissage est prévue avant la fin d'année, en sus de l'organisation d'une journée d'étude sur le thème de la gestion des établissements de formations privés.

COMMERCE À EL TARF : Plus de 1.600 procès-verbaux en neuf mois

Les agents de contrôle et de la répression de la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'El Tarf ont dressé, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, 1.632 procès-verbaux (PV) à l'encontre des commerçants contrevenants à la réglementation en vigueur, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la DCP.



Au cours de la même période 9.868 opérations de contrôle ont été effectuées soldées par 1.639 infractions à la réglementation, notamment la non conformité des produits mis à la vente et la transparence des pratiques commerciales, a ajouté le directeur local du commerce, Omar Chaabna.

La valeur des marchandises non facturées proposées à la vente relevée durant cette même période, était de l'ordre de 2.933.299,00 dinars, a souligné la même source,

en rappelant que les opérations de contrôle ont été intensifiées durant le mois de carême, «période durant laquelle des commerçants véreux n'hésitaient pas à user de divers stratagèmes pour tirer un maximum de profit».

Pas moins de trois tonnes et demi de produits impropres à la consommation, d'une valeur globale de 1.169.951,00 dinars, ont été également saisis à la période indiquée, a ajouté la même source qui a fait état de la fermeture de

138 locaux commerciaux.

Les principales infractions constatées en matière de contrôle des pratiques commerciales portent sur le défaut d'affichage des prix et tarifs (856PV), le défaut de registre de commerce (97 PV) ainsi qu'au défaut de facturation et la non-conformité des factures (28PV), a-t-on noté.

En matière de contrôle de conformité et de la répression des fraudes, la même source a indiqué que les équipes de contrôle ont dressé 234

PV pour défaut d'hygiène aux différents stades de fabrication et commercialisation des produits alimentaires, où autres pour non-respect de l'obligation d'informer le consommateur à travers l'étiquetage des produits mis en vente ainsi que 44 autres PV pour la mise en vente de produits non conformes en matière de spécifications microbiologiques ou physico-chimique des produits de large consommation et enfin 141 PV pour absence d'autocontrôle.

TLEMCCEN: Formation des agriculteurs de Nedroma en pisciculture

Une session de formation en pisciculture est prévue au courant de cette semaine à Nedroma (Tlemcen), au profit des agriculteurs de la région a-t-on appris mardi auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

S'inscrivant dans le cadre du développement des activités aquacoles continentales à travers la wilaya de Tlemcen, notamment la filière de la pisciculture intégrée à l'agriculture, cette session de formation sera organisée par la direction de la pêche et des ressources halieutiques en étroite collaboration avec la chambre de pêche, l'école de pêche de Ghazaouet et la direction des services agricoles. La formation durera trois jours et touchera, selon la même source, une quinzaine d'agriculteurs de cette région. Les agriculteurs concernés par cette formation aborderont durant les deux premiers jours le volet théorique du programme. Pour ce qui est du volet pratique, il est prévu pour le dernier jour qui aura lieu au niveau d'une exploitation agricole au sein de la même Daïra, a-t-on indiqué.

Durant ces 3 jours, les apprentis suivront des cours théoriques et des conseils d'orientation pour réussir leurs investissements dans ce domaine. La formation concerne

les méthodes et pratiques de l'élevage de poissons en eau douce, les ensemencements dans les bassins d'irrigation et les bienfaits que l'on peut en tirer sur le plan alimentaire et sur l'environnement, a-t-on expliqué. Cette pratique consiste à introduire l'élevage de poissons dans un milieu à vocation agricole. Le procédé consiste à développer les deux activités, parallèlement ou séquentiellement, en bénéficiant des avantages de l'une pour l'autre.

L'intégration de la pisciculture dans l'agriculture permet de garantir un apport supplémentaire en protéine, créer un micro écosystème qui permet de recycler les résidus agricoles dans la pisciculture et vis-versa, tout en réduisant la pollution organique, l'utilisation des engrais chimiques et le coût de revient du poisson pour l'agriculteur et sa famille, accroître les rendements agricoles de l'exploitation et enfin développer une agriculture bio et durable, a-t-on souligné.

Les principales espèces d'élevage en pisciculture intégrée à l'agriculture sont la carpe commune, la carpe herbivore, la carpe argentée, la carpe à grande bouche, le mullet, le tilapia, le sandre et le Black bass qui sont des poissons de haute valeur nutritive. La wilaya de Tlemcen

compte 540 bassins d'irrigation susceptibles d'être ensemencés.

Depuis 2009, la Direction de la pêche, en collaboration avec la Chambre de pêche et d'aquaculture et l'école de pêche de Ghazaouet, a procédé à l'ensemencement de 153 bassins d'irrigation dont deux retenues collinaires privées destinées à l'irrigation, pour un total de 153.000 alevins de tilapia et carpe commune provenant des écloseries, notamment celles du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture de Bousmail (wilaya de Tipaza), l'écloserie mobile de Sidi Bel-Abbes et celle de Hariza située à Ain Defla).

Durant l'année en cours, 64 bassins d'irrigation ont été ensemencés par 497 unités de carpe commune pêchées dans les barrages de la wilaya, et ce, après une formation à la carte théorique et pratique qui a touché les agriculteurs de neuf daïras. En parallèle, un riche programme de sensibilisation et de vulgarisation est prévu durant les mois de novembre et décembre au niveau des douze subdivisions agricoles de la wilaya pour encourager les fellahs de la wilaya à adhérer à ce programme et en même temps assurer le suivi des bassins déjà ensemencés, a-t-on fait savoir.

TÉBESSA : L'importance de la finance islamique pour le développement durable soulignée

Les participants au premier colloque international sur les "défis du financement des investissements dans l'environnement économique contemporain" à l'université de Tébessa ont souligné mardi "l'importance de la finance islamique en tant que moyen pour assurer un développement économique durable".

Les intervenants de plusieurs universités nationales et étrangères, dont l'Irak, la Palestine, la Tunisie, la Mauritanie et le Soudan, ont évoqué les moyens les plus efficaces pour encourager la finance islamique de projets d'investissement dans divers domaines, notamment économiques, afin d'assurer la continuité de l'élan du développement.

Le recteur de l'université Larbi Tebessi, Ammar Boudelaa, a signalé l'importance de la finance islamique, pratiquée dans différents pays du monde, et son rôle dans l'amélioration de l'environnement économique, ainsi que l'encouragement de ce mode de financement dans divers domaines économiques.

De son côté, Tarek Sidaoui de l'université de Monastir (Tunisie) a déclaré que le financement islamique "constitue une alternative au financement ordinaire en raison de son rôle important dans la résolution des crises économiques vécues par divers pays du monde" en raison de ses mécanismes basés essentiellement sur le bénéfice partagé et l'intérêt général.

Pour sa part, le directeur de la banque "Assalam" de Batna, Ibrahim Ouragh, a indiqué que les différentes formes de financement offertes par les banques islamiques respectant les dispositions de la charia sont devenues "un élément important pour attirer les investisseurs".

L'intervenant a ajouté que l'instance financière qu'il représente a, depuis sa création en 2008, financé plusieurs projets économiques et individuels, parvenant à créer "des liens de confiance solide avec sa clientèle". Il a indiqué que le volume de financement pour des projets individuels a atteint jusqu'à octobre dernier 75 milliards DA. A noter que ce premier colloque international de deux jours est organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université de Tébessa en coordination avec le laboratoire de l'entrepreneuriat avec au programme des dizaines d'interventions réparties sur six ateliers scientifiques.

LAGHOUAT : Divers projets en cours de réalisation dans les communes de Sebguet et Sidi-Bouزيد

Une série de projets de développement de divers secteurs, sont en cours de réalisation dans les communes de Sebguet et Sid-Bouزيد (Laghouat), en vue de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Retenues au titre des plans communaux de développement (PCD) de 2019, ces opérations ciblant les secteurs de l'Habitat, l'Education, la Santé et l'Aménagement du territoire, sont à divers taux d'avancement, a-t-on indiqué.

Dans la commune de Sidi-Bouزيد, l'on relève la poursuite des travaux de réalisation de 40 logements de type public locatif (LPL), livrable très prochainement, l'aménagement de la cité des 30 logements et la réalisation d'un groupement scolaire pour atténuer la surcharge des classes.

Le secteur de l'agriculture dans cette collectivité a été renforcé par un nouveau périmètre agricole «Lachbour» regroupant cent (100) exploitations, ayant fait l'objet dernièrement d'une visite du wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, qui a mis l'accent sur l'accompagnement des promoteurs en leur accordant les facilités nécessaires.

La commune de Sebguet s'est vue accorder, pour sa part, un projet de 40 LPL, un nouveau siège de la commune pour promouvoir le service public, en plus de la réalisation d'une cantine scolaire et la réhabilitation d'un certain nombre d'établissements éducatifs. Situées à l'extrême Nord de la wilaya de Laghouat, les deux communes, à vocation agricole, restent en quête d'une intensification des programmes agricoles pour y impulser la dynamique de leur développement.

SAIDA:

Remise des clés de 140 logements publics locatifs (LPL)

Les clés de 140 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dimanche à Saida, a-t-on appris lundi de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Ces logements de type F3 sont répartis en 90 unités à Ain Lahdjar et 50 autres à Maamoura, a-t-on précisé, rappelant la distribution, tout récemment de 200 LPL à Moulay Larbi et Hassasna après achèvement des travaux d'aménagement externe.

La wilaya de Saida recense un programme d'habitat en public locatif de 15.236 dont 10.524 ont été réalisés et le restant est en cours, selon la direction de l'habitat.

TLEMEN:

Une production de plus de 784.500 qx d'oranges prévue

Une production de 784.560 quintaux d'oranges est prévue cette saison dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La campagne de cueillette, qui sera lancée fin novembre en cours, cible une surface de 2.997 hectares, a indiqué le chef du bureau régulation de la production et appui technique, Kamel Othmani, signalant que le rendement atteindra 291 qx/ha.

Les champs d'agrumes dans la wilaya produisent différentes variétés dont la Clémentine (350 ha), Thomson Naval (1.211 ha), Washington Naval (600 ha) outre d'autres orangers d'arrière-saison, selon le même responsable, qui a souligné que la surface plantée en orangers a connu une évolution passant de 2.947 ha en 2018 à 2997 ha cette année à la faveur de l'engouement suscité par les agriculteurs résidant à proximité des périmètres irrigués. La campagne de cueillette des oranges a été précédée à Tlemcen par une opération de vulgarisation en direction des agriculteurs sur la qualité des orangers, leur plantation, l'utilisation des engrais et la protection de la production après la cueillette, sous la houlette de cadres de la DSA. Le conseil interprofessionnel des agrumes de la wilaya de Tlemcen, créé en 2018, œuvre à organiser cette filière en élaborant un programme de sensibilisation des agriculteurs pour le respect du rendez-vous de la cueillette, l'étude des exigences du marché et l'aide aux producteurs à commercialiser leurs productions.

FONCIER AGRICOLE À ORAN:

Dépôt de près de 800 demandes de régularisation

Pas moins de 798 agriculteurs de la wilaya d'Oran ont déposé des demandes à l'Office national des terres agricoles (ONTA) pour régulariser leur situation, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles, Tahar Kadi.

Il s'agit d'agriculteurs qui exploitent des terres dans différentes communes de la wilaya et qui ne disposent pas de titres de propriété, a indiqué à l'APS M.Kadi, soulignant que les dossiers seront étudiés par la tutelle. Dans ce sillage, M. Kadi a fait savoir qu'une commission pour recenser les agriculteurs qui exploitent des terres agricoles sans documents, créée par circulaire ministérielle de juillet 2018, effectue des sorties dans différentes daïras d'Oran. Regroupant les représentants de plusieurs directions et instances dont la direction des domaines, le cadastre, les collectivités locales, la DSA et l'ONTA, cette commission mixte est chargée de recenser tous les agriculteurs exploitant des terres sans détenir les documents nécessaires, a-t-il précisé. A ce jour, 14 sorties sur le terrain ont été effectuées dans les daïras d'Es-Sénia, Oued Tlélat et Bethioua, a signalé M. Kadi, ajoutant que 287 occupants sans documents ont été recensés jusqu'à présent. Ce recensement s'inscrit dans une démarche visant à organiser le secteur. Le ministère de tutelle avait lancé en 2017 une opération pour le recensement des terres agricoles non exploitées, a-t-on rappelé.

GHARDAIA:

Appel aux associations à entreprendre des initiatives environnementales

Les participants à une rencontre régionale d'évaluation de la saison estivale écoulée et de préparation de la prochaine saison organisée à Ghardaïa ont exhorté les associations de quartiers à entreprendre des initiatives environnementales en vue de garantir l'équilibre entre le développement et l'environnement.

Pour garantir un milieu de vie sain et salubre dans les collectivités, accroître leur attractivité et développer le tourisme, l'ensemble des habitants sont tenus, de par leur statut de citoyen, de compléter les actions des communes et de mettre en place un programme de traitement des ordures liquides et solides dans leurs communes afin de préserver l'environnement, la salubrité et l'hygiène publique, ont souligné les participants à la rencontre tenue lundi soir.

Présidant la réunion à laquelle était présents le wali de Ghardaïa, le directeur de l'action territoriale et urbaine au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT), Abdelwahab Bertima, a indiqué que cette rencontre régionale, regroupant des responsables de sept wilayas de l'intérieur du pays, s'inscrit dans le cadre du plan du ministère visant à améliorer le service public durant la saison estivale et à promouvoir un tourisme interne respectueux de l'environnement dans l'ensemble du territoire national.

«La saison estivale ne se limite pas aux wilayas balnéaires, mais également à celle de l'intérieur qui disposent d'atouts et de potentialités pour développer un tourisme culturel, environnemental et paysager (montagne, barrage, étang et désert)», a-t-il soutenu.

L'évaluation de la saison estivale doit se faire objectivement en vue d'améliorer les managements pour l'année 2020 et permettre à l'ensemble des wilayas de bénéficier des retombées économiques du développement



du tourisme interne, estime M. Bertima. Selon le même responsable, un recensement des espaces verts et autres milieux environnementaux de valeur écologique certaine en faveur de projet de récréation et de détente pour la population sera lancé pour les préserver et les valoriser en créant des structures à même de créer une richesse et renflouer les caisses des collectivités locales.

La création de forêts récréatives peut constituer un moyen de création de richesse et d'emploi pour la population locale et jouer, en plus, un rôle scientifique et éducatif considérable, tout en impliquant la population dans la protection de l'environnement, a-t-il ajouté en insistant aussi sur la création dans les différentes communes de toilettes publiques ou de sanitaires

propres, durables et respectueux de l'environnement.

Un rapport final répertoriant les propositions des différentes wilayas sera soumis au Premier ministre et examiné lors d'un conseil interministériel pour élaborer le plan de la saison estivale 2020, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a rappelé les efforts déployés par les pouvoirs publics pour l'amélioration du cadre de vie à travers le territoire nationale, en créant des structures pour les jeunes, piscines, stades de proximité, espaces de loisirs et de détente et favoriser les échanges entre les jeunes de différentes wilayas.

La rencontre a vu la présence de représentants des wilayas d'Adrar, Ouargla, Tindouf, Laghouat, El Oued, Biskra et Ghardaïa.

CHLEF:

Affectation d'un quota supplémentaire de 1.000 logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a annoncé, lundi, l'affectation au profit de la wilaya de Chlef d'un quota supplémentaire de 500 logements promotionnels aidés (LPA) et 500 aides au logement rural.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya, le ministre a indiqué que «les autorités locales ont présenté à son département ministériel des demandes

pour des quotas supplémentaires dans le cadre des programmes de logement, c'est ce qui a été fait à travers l'attribution de 500 LPA et 500 aides au logement rural».

«Une enveloppe financière de 800 millions de DA a été affectée et ce pour entamer les travaux d'urgence d'aménagement et d'installation des réseaux dans plusieurs projets d'habitat dont les travaux enregistrés ont un avancement remarquable, permettant ainsi de les livrer

dans les tout prochains jours», a ajouté le ministre.

Évoquant le programme AADL dans la wilaya, M. Beldjoud a rassuré les souscripteurs à cette formule de logement de la réception durant le prochain semestre d'un quota important au niveau du site Oued Sly (près de 3.500 unités) après y avoir enregistré «nombre de difficultés ayant entravé les travaux». A ce propos, des décisions strictes ont été prises notamment à l'encontre des

entreprises défaillantes et contre lesquelles des rapports ont été soulevés concernant la qualité.

Par ailleurs, le ministre de l'Habitat a inauguré une école primaire et un collège et inspecté plusieurs projets de logement dans les communes de Chlef, Ténès, Ouled Fares, Oued Sly et El Karimia où il a procédé à la pose de la pierre pour entamer les travaux de réalisation de 200 logements de type location-vente.

FERROVIAL ANNABA:

Production «dès 2020» de plus de 8000 containers

L'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires «Ferrovia» Annaba produira «dès 2020» plus de 8.000 containers dans le cadre de la convention signée avec le groupe algérien de transport maritime (GATMA), a indiqué lundi à l'APS son directeur général, Lamri Bouyoucef.

La diversification de la production constitue pour Ferrovia Annaba, «la clé de la réussite économique et du positionnement sur le marché local et étranger», a souligné M. Bouyoucef expliquant qu'une enveloppe de 4 milliards de dinars a été spécialement consacrée à la production de ces

containers. Le plan de développement de Ferrovia-Annaba repose sur le renouvellement des moyens de production et l'ouverture de nouvelles branches de production en adéquation avec les besoins du marché, et ce, à travers la mise à niveau de ses infrastructures de base et l'investissement dans les domaines technologiques, a-t-il soutenu.

Soulignant les bienfaits économiques de ce projet, le DG de «Ferrovia Annaba a relevé que la mise en exploitation de ces containers dans les différents ports du pays va permettre d'économiser les frais de devises induits par leurs locations. Par ail-

leurs, Ferrovia vient de faire l'acquisition de 80 équipements industriels dans le cadre des opérations d'équipement et de modernisation de son matériel de production, a-t-on fait savoir.

Rattachée au ministère de l'Industrie et des mines, Ferrovia-Annaba est dotée de machines-outils de haute performance, d'installations modernes et d'un personnel technique maîtrisant le savoir-faire en wagonnage.

L'entreprise emploie actuellement 513 personnes de différentes catégories professionnelles.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE À CONSTANTINE: Hausse du nombre d'interventions des secours

Une hausse de 42,70 % du nombre d'interventions des pompiers secouristes dans les accidents d'asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistrée depuis le début de l'année 2019, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la Protection civile.

Durant cette période, lors de laquelle 153 interventions ont été effectuées, les éléments de la Protection civile déplorent la mort de six (6) personnes par asphyxie au monoxyde de carbone, dont deux (2) enfants et deux (2) femmes, contre huit (8) décès enregistrés durant la même période de l'année dernière, lors de laquelle 112 interventions ont été effectuées, a précisé la même source.

S'exprimant en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone, le chargé de la communication auprès de la direction de la Protection civile, le lieutenant, Noureddine Tafer, a indiqué à l'APS que cette opération, organisée en collaboration avec plusieurs directions concernées a ciblé les cités de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV) 20 de la ville d'Ali Mendjeli. Selon le même responsable, cette caravane de prévention, menée en coordination avec la



concession de l'électricité et du gaz de Constantine, ainsi que la direction du commerce, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis visant à informer et à sensibiliser quant aux dangers de la mauvaise utilisation des appareils fonctionnant au gaz naturel, ainsi qu'à inculquer une culture de prévention chez les citoyens.

Les éléments de la Protection civile ainsi que ceux de la concession de l'électricité et du gaz ont

effectué une opération «porte à porte» dans des cités récemment livrées à l'extension Ouest de l'unité de voisinage UV 20 de la ville d'Ali Mendjeli où ils ont informé les bénéficiaires de ces logements des méthodes les plus sûres de l'installation des appareils de chauffage, du contrôle des installations et des conduites de gaz. De son côté, la responsable de la communication auprès de la direction de la concession de l'électricité et du

gaz de Constantine, Ouahiba Takhris, a fourni les explications nécessaires se rapportant au respect des mesures de sécurité, notamment le contrôle des installations de gaz et du système d'évacuation des gaz brûlés, afin d'éviter les risques d'une asphyxie. A son tour, la représentante de la direction du commerce, Ouidad Zouaghi a insisté auprès des citoyens sensibilisés sur la nécessité d'acquiescer des tuyaux en cuivre au lieu de ceux fabriqués en plastique, pour le raccordement des appareils de chauffage et des chauffe-eaux.

En plus de l'utilisation de matériels non conformes aux normes requises ainsi que des appareils de chauffage de mauvaise qualité, des anomalies constituant un danger pour la vie des citoyens, notamment le mauvais aménagement des cheminées et du système d'évacuation des gaz brûlés, ont été constatées lors de cette sortie sur le terrain, a-t-on signalé.

TIZI-OUZOU:

Une personne décédée et trois autres sauvées de la noyade

Une personne a perdu la vie et trois autres ont été sauvées de noyade au niveau du Oued Tazaghart, dans la commune de Bouzguene à l'Est de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi un communiqué de la protection civile.

Les quatre personnes se trouvaient à bord d'un véhicule léger emporté par les eaux de l'oued en crue lundi dans la soirée vers 21H00 suite aux chutes de pluies importantes qui se sont abattues sur la wilaya durant la journée.

Les trois personnes retrouvées lundi dans la soirée, de sexe masculin âgés de entre 18 et 29 ans, ont été évacuées vers L'EPSP de Bouzguene et l'EPH de Azazga, tandis que le corps inerte de leur compagnon, 28 ans, a été découvert ce mardi matin, a-t-on précisé de même source.

Les éléments de la protection civile de Bouzguene appuyés par ceux de l'unité de Azazga et de l'unité principale de Tizi-Ouzou ainsi que les plongeurs de l'unité marine de Tizirt ont été mobilisés dans les opérations de recherche.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 24 morts et 1.109 blessés en une semaine

Vingt-quatre (24) personnes ont trouvé la mort et 1.109 autres ont été blessées dans 977 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 3 au 9 novembre en cours au niveau national, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tlemcen où trois personnes sont décédées et 46 autres ont été blessées dans 34 accidents de la route, précise la même source.

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 1.237 interventions pour procéder à l'extinction de 871 incendies urbains, industriels et autres.

TRANSFERT ILLICITE DE DEUISES: Saisie de 13.500 euros à l'aéroport d'Alger

Un passager à destination de Paris (France), en possession de 13.500 euros non déclarés, a été interpellé à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, indique lundi la Direction générale de la Sûreté nationale dans un communiqué. «Les services de la police des frontières de l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger) ont interpellé un passager à destination de Paris (France) en possession d'une somme d'argent, estimée à 13.500 euros, non déclarée», précise la même source. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent, ajoute la même source.

SIDI BEL-ABBÈS: 2 morts asphyxiés au gaz de monoxyde de carbone

Deux personnes sont mortes asphyxiées au gaz monoxyde de carbone lundi à Sidi Bel Abbès a-t-on appris de la cellule de communication des services de la protection civile. Les deux victimes sont décédées en inhalant du gaz de monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans un chantier de construction de logements à Hsasiba (daira de Moulay Slissene), selon la même source.

Les corps des victimes, âgées de 47 et 58 ans ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Telagh. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident. Les services de la protection civile de Sidi Bel Abbès ont enregistré depuis le début de l'année en cours 14 incidents d'asphyxie au gaz de monoxyde de carbone causant la mort d'une personne et 41 autres secourues.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Démantèlement d'un réseau présumé de vol de voitures à Kherrata, 9 personnes arrêtées

9 personnes, impliquées dans un réseau présumé de vol de voiture a été démantelé, dernièrement par les éléments de la sûreté de daira de Kherrata, à 65 km à l'est de Bejaia, annonce lundi la sûreté de wilaya.

Les mis en cause, volaient des voitures de nuit dans la ville et ses environs, puis les transféraient à Batna, avant de les expédier en grande partie totalement désossés et mis en pièces détachées vers Sétif, ou elles étaient proposées à la vente sur le marché de la pièce de rechange usagée. Une partie des pièces était gar-

dée, toutefois, sur place pour les besoins du marché local, a indiqué la même source dans un communiqué.

C'est au bout de plusieurs plaintes des victimes que la sûreté de daira a entamé ses recherches diffusant notamment une information intense sur les véhicules volés à travers tout le territoire national.

Au bout de quelques jours, la gendarmerie nationale, lors d'un contrôle à hauteur d'un barrage fixe, établi dans les environs de la ville de Batna a réussi à en intercepter un

avec à son bord, trois personnes suspectes, a-t-on relevé dans le même texte. Immédiatement, des enquêteurs de la sûreté de daira de Kherrata se sont déplacés sur les lieux et ont poursuivi leurs investigations.

«Passés à les présumés voleurs ont fini par reconnaître leurs méfaits, livrant au cours de l'interrogatoire, leurs acolytes, au nombre de six, tous résidents à Sétif, selon source. Déférés au parquet les voleurs présumés ont été placés sous mandat de dépôt.

AÏN DEFLA: 1500 personnes atteintes de cancer prises en charge par l'association «El Fedjr» depuis 2014

Quelques 1500 personnes atteintes de cancer ont été prises en charge par l'association «El Fedjr» d'aide aux malades cancéreux à Aïn Defla depuis 2014, a-t-on appris lundi de la présidente de cette association.

Ce chiffre englobe 80 enfants, 1200 hommes et 700 femmes atteintes de cancer du sein, a indiqué Malika Mekki, signalant que les malades sont tous issus de quelques 10 communes enclavées de la wilaya.

Tout en relevant que les radios, les analyses et les scanner sont à la charge de l'association,

elle a fait savoir que les malades sont, dans une large mesure, pris en charge par les structures de santé dédiées au cancer d'Alger et de Blida.

«En sus de la maladie dont ils souffrent, ces malades sont issus de milieux défavorisés, ce qui nécessite d'avantage d'efforts à leur adresse car ne pouvant pas, dans leur grande majorité, subvenir à leurs besoins les plus élémentaires», a-t-elle souligné, notant que l'association s'emploie à améliorer le quotidien des malades en leur proposant des conseils, des services et des actions répon-

dant à leurs attentes. Observant que l'association active depuis 5 ans, elle a fait état d'un certain nombre de difficultés l'empêchant d'atteindre sa «vitesse de croisière» dont, la plus importante, l'absence de bureaux qui lui sont propres.

«Depuis 2014 année de la création de l'association, nous n'avons à ce jour pas de bureaux, nous contentant de louer à des tarifs exorbitants», a-t-elle expliqué, observant que «n'était des âmes charitables, la situation serait aujourd'hui plus difficile». Se référant à des spécialistes, elle a mis,

évidence l'importance de mettre en relation les personnes touchées directement ou indirectement par le cancer du sein, en leur fournissant un espace d'informations et des outils de communication pour évoquer et partager leur expérience et rompre l'isolement et les tabous créés par la maladie.

«D'aucuns ont tendance à oublier que même l'environnement direct du malade (famille et proches en particulier) est touché par la maladie, c'est dire les répercussions d'une maladie telle le cancer», a-t-elle relevé.

OMS: L'art peut être bénéfique pour la santé physique et mentale

L'art peut être bénéfique pour la santé, tant physique que mentale.

C'est l'une des principales conclusions d'un nouveau rapport du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Europe, rendu public lundi, qui analyse les éléments de preuve tirés de plus de 900 publications du monde entier.

Il s'agit, à ce jour, de l'étude la plus complète d'éléments factuels sur les arts et la santé.

Ce rapport étudie les activités artistiques qui visent à promouvoir la santé et à éviter qu'elle ne se détériore, ainsi qu'à gérer et soigner les problèmes de santé physique et mentale et à faciliter les soins palliatifs.

Il examine les bienfaits pour la santé dans cinq grandes catégories artistiques : les arts de la scène, les arts visuels, la littérature, la culture et les arts en ligne.

«Faire entrer l'art dans la vie de quelqu'un par le biais d'activités telles que la danse, le chant ou la fréquentation de musées et de concerts nous donne une clé supplémentaire pour améliorer notre santé physique et mentale», souligne dans un communiqué le Dr Pirooska, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe, par intérim.

Du stade gestatif jusqu'en fin de vie, les arts peuvent avoir une influence positive sur la santé. Par exemple, les jeunes enfants auxquels les parents lisent une histoire avant le coucher ont de plus longues nuits de sommeil et une meilleure concentration à l'école.

Chez les adolescents vivant en milieu urbain, une formation théâtrale dispensée entre camarades peut faciliter une prise de décisions responsable, renforcer le bien-être et limiter l'exposition à de la violence.

A un stade ultérieur de la vie, la musique peut stimuler les fonctions cognitives chez les personnes souffrant de démence : on a constaté que le chant, en particulier, améliorerait l'attention, la mémoire épisodique et les fonctions exécutives.

MANCHE: Un migrant en combinaison de surf repêché au large de la France

Un migrant «vêtu d'une combinaison de surf», a été secouru lundi matin au large de Calais (nord de la France) alors qu'il semblait traverser la Manche à la nage, a indiqué la préfecture maritime.

L'équipage du ferry «Pride of Canterbury», de la compagnie P&O ferries, a aperçu le jeune homme vers 09H40 GMT à environ 20 km des côtes, puis a «fait demi-tour» pour le «récupérer en mer», indique un communiqué de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. En «hypothermie sévère», il a été hélitreuillé à bord d'un hélicoptère de la marine française et transporté à l'hôpital de Calais, ont précisé les autorités.

Depuis fin 2018, les tentatives de traversée vers la Grande-Bretagne se sont multipliées dans la Manche malgré les dangers liés à la densité du trafic, aux forts courants et à la faible température de l'eau.

Au moins quatre migrants sont décédés en 2019 en tentant ces traversées.

Mi-octobre, deux jeunes Irakiens avaient été retrouvés morts sur une plage au Touquet (France). Le 9 août, une Iranienne de 30 ans avait déjà péri après être tombée d'un bateau surchargé de migrants.

Le 23 août, un Irakien ayant tenté de rejoindre l'Angleterre à la nage avait lui été retrouvé mort au large de Zeebrugge (Belgique).

MALADIE: La pneumonie tue un enfant de moins de 5 ans toutes les 39 secondes

La pneumonie, tueuse d'enfants et «épidémie oubliée»: cette maladie respiratoire, à laquelle une journée mondiale est consacrée mardi, a tué un jeune enfant toutes les 39 secondes l'an dernier dans le monde, plus que n'importe quelle autre infection, s'alarment six organisations, dont l'Unicef.

«La pneumonie a coûté la vie à plus de 800.000 enfants de moins de cinq ans l'an dernier, soit un toutes les 39 secondes», assurent dans un communiqué l'Unicef et cinq autres organisations de santé ou de défense des enfants, dont l'ONG Save the Children ou l'Alliance pour la vaccination Gavi.

«La plupart de ces décès touchent des enfants de moins de deux ans, dont presque 153.000 sont dans leur premier mois de vie», poursuivent ces organisations, qui lancent un appel «pour une action mondiale» contre la pneumonie.

Cette infection respiratoire aiguë, qui affecte les poumons, peut être causée par des bactéries, des virus ou des champignons microscopiques.

En cas de pneumonie, les alvéoles des poumons sont remplies de pus et de liquide, ce qui rend la respiration douloureuse et limite l'absorption d'oxygène.

Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la pneumonie est responsable de 15% du nombre total de décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde.

«C'est une épidémie mondiale oubliée qui nécessite une réponse



internationale urgente. Des millions d'enfants meurent par manque de vaccins, d'antibiotiques et de traitements par oxygène», estime Kevin Watkins, de Save the Children.

Selon les organisations à l'origine de cet appel, plus de la moitié des morts d'enfants dues à la pneumonie est concentrée dans cinq pays: le Nigeria (162.000), l'Inde (127.000), le Pakistan (58.000), la République

démocratique du Congo (40.000) et l'Ethiopie (32.000).

A titre de comparaison, 437.000 enfants de moins de cinq ans sont mort de maladies diarrhéiques en 2018 dans le monde et 272.000 du paludisme, selon elles.

Ces organisations organiseront un forum mondial sur la pneumonie infantile fin janvier 2020 à Barcelone (Espagne).

ETATS-UNIS: Boeing table désormais sur une reprise des vols commerciaux du 737 Max en janvier

L'avionneur Boeing a annoncé lundi qu'il tablait désormais sur une reprise des vols commerciaux du 737 MAX, cloué au sol depuis mi-mars après deux accidents rapprochés ayant fait 346 morts, en début d'année prochaine et non en décembre comme prévu jusqu'à présent.

Selon un communiqué, le groupe espère toujours recevoir le feu vert de l'agence américaine de régulation de l'aviation, la FAA, pour une utilisation de l'appareil en décembre et espère ainsi pouvoir reprendre la livraison des avions à ses clients avant la fin de l'année.

Mais il prévoit que la mise à jour de la formation pour les 737 MAX, qui doit obligatoirement précéder la reprise des vols commerciaux, soit validée en janvier. Les compagnies aériennes américaines Southwest et American

Airlines avaient annoncé vendredi qu'elles repoussaient au mois de mars la date d'une éventuelle remise en service de leurs propres Boeing 737 MAX.

Boeing a par ailleurs indiqué lundi avoir finalisé la semaine dernière la première de cinq étapes clés avant la reprise des vols commerciaux, à savoir l'évaluation sur simulateur par la FAA du fonctionnement de la version modifiée de son système de logiciels.

Le constructeur doit désormais conduire une session avec des pilotes de ligne pour évaluer les facteurs humains et la charge de travail de l'équipage dans diverses conditions avant que des pilotes de la FAA ne testent en vol la version finalisée du système modifié.

Boeing a notamment changé le système anti-décrochage MCAS mis en

cause dans les accidents du 737 MAX. Boeing soumettra ensuite à l'agence de régulation tout le matériel nécessaire à la certification finale.

La dernière étape avant la reprise des vols commerciaux sera, selon Boeing, une évaluation par un comité composé de plusieurs agences de régulation pour valider la mise à jour de la formation.

Après cette session, le comité «publiera un rapport soumis à une période de consultation publique, suivi de l'approbation finale de la formation», précise le constructeur.

«A chaque étape de ce processus, Boeing travaille en étroite collaboration avec la FAA et d'autres régulateurs», affirme le groupe en soulignant que les autorisations pour une reprise des vols commerciaux ne seront peut-être pas données au même

moment. La crise du 737 MAX est une des plus graves dans les 103 ans d'histoire de Boeing.

Elle lui a déjà coûté une dizaine de milliards de dollars, déclenché de multiples enquêtes des autorités américaines et une cascade de plaintes des familles de victimes.

Si Boeing mise désormais sur une reprise des vols commerciaux début 2020, l'incertitude plane toujours.

La formation des pilotes reste un point de contentieux: l'Europe et le Canada exigent une formation sur simulateurs de vol alors que les Américains se contenteraient de formation sur simple ordinateur, beaucoup plus rapide.

L'action Boeing a bondi après la publication de ce nouveau calendrier, le titre montant vers 18H20 GMT de 4,6% à la Bourse de New York.

TURQUIE: Arrestation de plus de 600 migrants clandestins au nord-ouest du pays

Plus de 600 migrants irréguliers ont été arrêtés lundi dans la province d'Edirne, au nord-ouest de la Turquie lors d'opérations de contrôles de police, a rapporté l'agence Anadolu.

Les troupes frontalières qui effectuaient des contrôles d'usage dans les districts d'Ipsala, Uzunkopru et Meric, dans la province d'Edirne, ont intercepté 689 migrants irréguliers de différentes nationalités, selon la même source. Ils planifiaient de passer clandestinement vers la Grèce et la

Bulgarie, sur le territoire de l'Union Européenne (UE). A l'issue des contrôles de routine, les personnes interpellées ont été transférées à la Direction de la Gestion de la Migration d'Edirne.

Vendredi, les garde-côtes turcs ont annoncé avoir interpellé 273 immigrants clandestins qui tentaient d'atteindre les îles grecques de la côte égéenne de la Turquie à bord de bateaux pneumatiques.

La mer Egée était naguère la princi-

pale voie empruntée par les migrants pour rejoindre l'Europe via la Turquie.

Un accord signé entre la Turquie et l'Union européenne en mars 2016 a permis de limiter le flux d'immigration clandestine. Depuis le début de l'année, quelque 51.488 migrants ont tenté de rejoindre la Grèce par la Turquie, contre 25.398 durant la même période en 2018, selon les derniers chiffres publiés par les garde-côtes turcs.

AFRIQUE: L'Afrique subsaharienne n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable relatifs à la santé

Les pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable en matière de mortalité maternelle et infantile, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Anshu Banerjee, directeur du département de la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents à l'OMS, a déclaré aux journalistes à Nairobi que les objectifs de développement durable étaient très ambitieux et nécessitaient donc des investissements lourds et soutenus pour être atteints.

«Globalement, le nombre de décès maternels et infantiles a diminué depuis 2015, mais cette baisse est en train de ralentir, et c'est pourquoi, au rythme actuel des progrès, il est peu probable que l'Afrique subsaharienne atteigne les objectifs de développement durable relatifs à la santé», a déclaré M. Banerjee en marge de la 24e réunion du conseil d'administration du Partenariat pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (PMNCH).

Le PMNCH est une alliance de plus de 1 000 organisations situées dans 192 pays et est administré par un secrétariat hébergé par l'OMS à Genève, en Suisse.

Selon M. Banerjee, le niveau des progrès en matière de réduction de la mortalité chez les femmes et les



enfants de moins de cinq ans varie également considérablement selon les pays et au sein des pays de la région.

D'après l'OMS, il existe ainsi des inégalités en Afrique subsaharienne entre les ménages les plus pauvres et les plus riches en ce qui concerne l'accès à la santé et aux opportunités bénéfiques pour la santé.

«Il y a toujours une pénurie de per-

sonnel de santé qualifié, en particulier pour répondre aux besoins en soins de santé primaires», a-t-il encore indiqué, ajoutant que «De nombreuses femmes subissent également des mauvais traitements lorsqu'elles accèdent à des services de santé pendant l'accouchement, ce qui les décourage de se rendre dans les établissements de santé».

GRÈCE: Hausse des incidents «racistes et xénophobes» envers les migrants

Le réseau d'enregistrement des incidents de violence raciste (RVRN) s'est dit inquiet lundi face à «la hausse des incidents racistes et xénophobes» envers les migrants au cours de leurs transferts en Grèce continentale.

Le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'Onu (HCR) est l'un de deux coordinateurs de ce réseau, qui rassemble une quarantaine d'ONG de défense des droits humains.

Ces dernières semaines, les organisations de ce réseau ont été «témoins de plus en plus

d'incidents racistes et xénophobes dans le cadre des transferts de demandeurs d'asile vers des structures d'accueil», rapporte le RVRN dans un communiqué.

Début octobre, le gouvernement a annoncé le transfert progressif de 20.000 personnes des îles grecques vers le continent d'ici à la fin décembre.

Plus de 34.000 personnes vivent actuellement dans des conditions misérables sur les cinq îles «hot-spots» (où sont effectués leurs enregistrements), pour une capacité théorique de seulement

6.300. Mais l'accueil sur le continent grec s'est heurté à des réactions hostiles.

Des manifestations contre l'arrivée de demandeurs d'asile ont été organisées dans plusieurs villes du pays, à Yannitsa (nord), Nea Vrasna (nord) et Naoussa (Péloponnèse).

Mercredi dernier, un élève originaire d'Iran a été attaqué et menacé à la sortie de son collège à Thessalonique, une enquête de la police a été ouverte.

«Les inquiétudes des communautés locales ne doivent pas être exploitées par des groupes racistes

organisés. Nous demandons donc à l'Etat d'assurer le transfert en sécurité des réfugiés et leur adaptation en douceur dans leurs structures d'accueil», souligne le RVRN.

Le réseau précise également la nécessité d'appliquer la législation anti-raciste pour montrer clairement «que de telles actions ne sont pas tolérées dans un pays régi par le droit» et d'informer et soutenir les communautés locales.

Lundi, 424 demandeurs d'asile ont été transférés depuis Lesbos vers la Grèce continentale.

CHINE: 51 enfants blessés dans une agression à la soude caustique



Une cinquantaine de personnes, principalement des enfants, ont été blessées dans une école maternelle du sud-ouest de la Chine, après l'irruption d'un individu qui a aspergé élèves et enseignants de soude caustique, ont annoncé mardi les autorités locales.

L'agression s'est produite lundi à 15H35 (07H35 GMT) dans la ville de Kaiyuan, dans la province du Yunnan, ont indiqué les autorités sur le réseau social Weibo.

La municipalité a précisé qu'un suspect âgé de 23 ans, du nom de Kong, avait escaladé l'enceinte de l'école maternelle avant de pulvériser de la soude caustique sur les victimes.

Cinquante-et-un enfants et trois enseignants ont été admis à l'hôpital pour y recevoir des soins. Deux des personnes admises présentent des «symptômes graves» mais leurs jours ne sont pas en danger, selon les autorités locales.

Elles ont indiqué que Kong, le principal suspect, avait été arrêté moins d'une heure après l'attaque.

«Ses parents ont divorcé durant son enfance. Le manque de chaleur familiale a entraîné un déséquilibre psychologique», a expliqué la mairie. Les attaques visant des établissements scolaires, des enfants ou des étudiants ne sont pas rares en Chine.

En novembre 2018, un jeune homme de 20 ans a tué un étudiant et en a blessé neuf autres ainsi que deux professeurs dans une école technique de cette même province du Yunnan.

La veille, un chômeur de 29 ans avait tué cinq enfants en fonçant sur eux alors qu'ils traversaient la rue devant une école élémentaire, dans le Liaoning (nord-est).

Plus récemment, huit écoliers ont été tués et deux autres blessés le jour de la rentrée scolaire dans un village du centre de la Chine. Un suspect, âgé de 40 ans, avait été arrêté.

OMAN: 6 ouvriers asiatiques tués dans des pluies torrentielles

Six travailleurs asiatiques ont été tués sur un chantier à Oman en raison de pluies torrentielles ayant touché lundi plusieurs pays du Golfe, ont annoncé les autorités mardi.

«Les équipes de secours ont retrouvé les corps de six travailleurs asiatiques (...) sur le chantier d'un projet d'adduction d'eau» à Sib, à environ 30 kilomètres au nord-ouest de la capitale Mascate, a déclaré l'Autorité publique de la défense civile et des ambulances (Paqda), citée par des médias.

«Les ouvriers ont été piégés par l'eau de pluie et la boue alors qu'ils posaient des tuyaux souterrains (...) dans un site (...) de 14 mètres de profondeur», a-t-elle précisé.

Il a fallu environ 12 heures aux équipes de secours pour retirer les corps après avoir pompé l'eau, selon la même source.

A l'instar des Emirats arabes unis et du Qatar, Oman a été frappé par des pluies torrentielles à l'approche de l'hiver dans ces pays aux températures chaudes extrêmes.

La Fédération générale des syndicats d'Oman a réclamé l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur les circonstances de l'incident et faire en sorte que d'éventuelles procédures judiciaires soient engagées.

AP3

ARABIE SAOUDITE: 3 blessés dans une attaque au couteau lors d'un spectacle de théâtre

Trois personnes ont été blessées lundi dans une attaque au couteau à Ryad alors qu'elles participaient à une représentation théâtrale, a rapporté la télévision d'Etat saoudienne faisant état de l'arrestation de l'assaillant.

«La police de Ryad a arrêté un résident arabe en possession d'un couteau, après qu'il a poignardé deux hommes et une femme faisant partie d'une troupe de théâtre», a indiqué la chaîne Al-Ekhabriya, précisant que les blessés étaient dans un état stable.

Selon des images de la télévision d'Etat, l'homme s'est rué sur la scène pour attaquer les comédiens, vêtus de costumes.

TUNISIE/INTEMPÉRIES: Le ministère appelle les pêcheurs à ne pas sortir en mer

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a appelé, lundi, les pêcheurs à ne pas sortir en mer, les invitant à prendre les précautions nécessaires pour fixer leurs navires dans les ports, jusqu'au mercredi 13 novembre 2019.

Il a mis l'accent dans un communiqué faisant suite à la publication d'un bulletin spécial de l'Institut National de la Météorologie (INM) qui prévoit des perturbations météorologiques, sur la nécessité de mobiliser les moyens humains et logistiques des commissariats régionaux à l'agriculture dans les gouvernorats concernés et dans les régions avoisinantes et le maintien de la cellule de veille et de suivi de la

situation climatique en état de réunion permanente pour intervenir en cas de besoin. Le ministère a ordonné, également, d'intensifier le contrôle et d'assurer la veille au niveau des barrages et des lacs collinaires.

Selon un communiqué de l'INM publié lundi, des pluies isolées et localement orageuses sont attendues sur le Grand Tunis, le Cap Bon et le nord. Les quantités de ces pluies atteindront les 80 mm avec des chutes de grêle et des coups de foudre localisés.

Les vents souffleront fort, dépassant localement 100 km/h et ce, à partir de la nuit du lundi, 11 novembre 2019 et se poursuivront jusqu'au mardi 12 novembre 2019.

RÉDUIRE LA TENSION À TOUT PRIX POUR LIMITER LES TROUBLES CARDIAQUES

Traiter de manière plus agressive la pression artérielle réduirait les risques de maladies cardiaques, selon les résultats d'une étude présentée à la conférence de l'American Heart Association et publiés dans la revue médicale New England Journal of Medicine (NEJM).

Réduire la pression systolique à 12, soit largement au-dessous des recommandations actuelles qui sont de 14 ou moins pour les plus de 50 ans, 15 pour les plus de 60 ans et 13 pour les personnes souffrant d'une maladie rénale ou de diabète, serait essentielle pour la santé cardiovasculaire des patients. Le Systolic Blood Pressure Intervention Trial (Sprint), est un essai clinique de grande ampleur réalisé depuis 2009 avec plus de 9 300 hommes et femmes non diabétiques âgés de 50 ans et plus. Son but, analyser les bénéfices d'un traitement contre l'hypertension visant à abaisser la pression artérielle systolique.

Les conclusions de cet essai clinique ont révélé que réduire la pression systolique à 12 (120 millimètres de mercure) ou moins réduit de 24% le risque d'infarctus, de défaillance cardiaque ou d'accident vasculaire.

"Nous avons constaté des améliorations importantes de la santé cardiovasculaire en seulement trois ans de suivi et ces résultats pourraient être même encore plus

spectaculaires sur dix ou trente ans, si ce traitement est maintenu", selon le Dr Cheung.

« Alors que de nouvelles recommandations officielles pourraient prendre des mois voire davantage, l'essai clinique indique que plus de 16,8 millions d'Américains ou 26% de la population pourraient d'ores et déjà se voir recommander cette nouvelle approche agressive », estiment ces chercheurs.

L'hypertension, une maladie très fréquente

Les résultats de cette étude pourraient concerner plus de 10 millions de personnes en France, touchées par l'hypertension. Habituellement, la tension - la pression du sang dans les artères - se situe à environ 12/8 cmHg (centimètres de mercure). Le premier chiffre, correspond à la tension artérielle mesurée pendant la phase de relâchement du cœur (pression diastolique). Le deuxième chiffre, à la mesure prise lors de la phase de contraction du cœur (pression



systolique). Quand la tension reste élevée en permanence, au-delà de 14/9 cmHg, on parle d'hyperten-

sion artérielle. Non traitée, l'hypertension peut provoquer de nombreuses complications : AVC,

infarctus, insuffisance cardiaque ou rénale, rétinopathie, artériosclérose, troubles érectiles...

UN ACIDE GRAS À L'ORIGINE DE LA MALADIE DE CROHN ?

Des chercheurs de l'Inserm viennent de démontrer qu'un défaut de fabrication d'un acide gras, élément constituant les protéines, était associé à la maladie de Crohn, pathologie inflammatoire fréquente et invalidante de l'intestin.

Comment expliquer la survenue de la maladie de Crohn ? Selon deux équipes de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de Nantes et de Toulouse, un défaut de fabrication d'un acide gras, petit morceau de lipide, par l'intestin jouerait un rôle dans l'apparition de cette pathologie, qui fait partie des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Cette découverte est publiée dans la revue scientifique *Gastroenterology*.

Un intestin moins imperméable

Tout le long du tube digestif s'étend un réseau nerveux appelé système nerveux entérique, qui contrôle le bon fonctionnement de la digestion. Il est composé de neurones et de cellules gliales. Ces derniers fabriquent des acides gras, petites briques qui s'assemblent pour former des protéines indispensables au bon état de l'intestin. Elles permettent en effet que la paroi de l'intestin soit bien imperméable pour empêcher les bactéries ou les virus de pénétrer dans l'organisme. Or,

d'après les chercheurs de l'Inserm, les patients atteints par la maladie de Crohn présentent un défaut de fabrication d'un acide gras essentiel libéré par les cellules gliales, ce qui rend la barrière intestinale plus perméable. Cette découverte constitue une piste d'étude intéressante pour le développement de nouveaux traitements ; ces résultats contribuent à la fois à renforcer le rôle des cellules gliales en particulier et du système nerveux entérique en général dans les processus physiopathologiques des MICI et aussi d'identifier de nouvelles cibles d'intérêt thérapeutique" expliquent Camille Pochard et Sabrina Coquenlogne, principales auteures de l'étude dans un communiqué.

Diarrhées, douleurs aiguës et perte de poids

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du tube digestif. Elle se manifeste par des crises qui durent plusieurs semaines ou plusieurs mois, au cours desquelles le malade souffre de douleurs abdominales sévères, de diarrhées, et d'une importante perte de poids. La maladie de Crohn est associée à un risque élevé de cancer colorectal. En France, cette maladie très invalidante touche près de 100 000 personnes.



L'homéopathie peut être utilisée à usage préventif



Pour se soigner d'une angine, ou pour soulager un mal de tête, l'homéopathie est une excellente solution. Mais comme tout type de médecine, un traitement homéopathique peut être utilisé de façon préventive. Parce que cette médecine s'est fait connaître pour son efficacité dans les infections à répétition (ORL, gynécologiques, urinaires...) et les troubles hormonaux de la femme (des règles douloureuses de l'adolescente jusqu'aux ennuis de la ménopause), face auxquelles la médecine classique est plutôt désarmée.

Parti pauvre de la médecine officielle, la prévention des récurrences est en effet au cœur de la démarche homéopathique. Le médecin homéopathe considère que la maladie n'est pas un accident, déclenché par un facteur extérieur, mais un signal indiquant que quelque chose s'est déréglé dans le rapport unique que chacun entretient avec lui-même et avec l'environnement. Pour lui, le symptôme est comme le clignotant du tableau de bord. Si l'on se contente de le faire disparaître, cela ne résoudra pas notre problème, au contraire. Il faut rétablir l'équilibre perturbé pour retrouver vraiment la santé. « C'est ce qu'on appelle agir sur le terrain, résume le Dr Chemouny. Et c'est pourquoi nous considérons l'homme dans son intégralité, au lieu de nous contenter de traiter un organe ou une fonction malade. »

BIOESPRESSO

ALLIÉE DE NOTRE MORAL, LA VITAMINE D EST AUSSI CELLE DE NOTRE CŒUR

Manquer de vitamine D serait nuisible pour le cœur, selon les résultats d'une étude présentée à la conférence de l'American Heart Association réunie à Orlando aux Etats-Unis.

Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, il serait essentiel de ne pas manquer de vitamine D. La teneur minimum pour limiter les problèmes cardiaques seraient de 15 nanogrammes par millilitre de sang.

Les chercheurs de l'Institut du cœur Intermountain à Salt Lake City (Utah) ont suivi 230 000 patients pendant 3 ans, s'intéressant particulièrement aux accidents cardiovasculaires graves (infarctus, maladies coronariennes, défaillances rénales...) et aux décès prématurés.

Les conclusions de cette nouvelle étude ont révélé qu'il existe un niveau spécifique de vitamine D à partir duquel le risque d'accident cardiovasculaire augmente nettement.

En effet, les personnes dont la teneur en vitamine D est inférieure à 15 nanogrammes par millilitre de sang ont un risque cardiovasculaire le plus élevé. Elles avaient un risque accru de 35% par rapport à ceux avec des taux de vitamine D supérieurs.

"Bien que des taux de vitamine D supérieurs à 30 ng/ml ont été longtemps considérés comme normaux, des recherches plus récentes indiquent que des niveaux dépassant 15 ng/ml sont

suffisants", explique le Dr Brent Muhlestein, co-directeur de la recherche cardiovasculaire à l'Institut du cœur Intermountain à Salt Lake City (Utah).

Si les conclusions de cette étude sont encourageantes, les chercheurs vont mener un essai clinique pour déterminer si des compléments en vitamine D peuvent les aider à réduire leur risque cardiovasculaire à long terme.

Faire le plein de vitamine D

Cette nouvelle étude rappelle encore que la vitamine D préviendrait les maladies cardiaques. Or, une récente étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) révèle que plus de la moitié des Français (58%) manquent de vitamine D, avec une concentration inférieure à 20 nanogrammes par ml de sang et 15% sont même en carence (moins de 10ng/ml). Pour ne pas être en insuffisance, il faudrait au moins avoir une concentration sanguine de vitamine D entre 30 et 45 ng/ml de sang.

La vitamine D se trouve notamment dans les poissons gras,



le jaune d'œuf et les abats, mais elle est surtout fabriquée par notre corps quand notre peau est exposée au soleil. « Une exposition au soleil, la pratique d'une activité physique et le maintien d'un poids stable et « normal »

permettraient de faire le plein de ce nutriment essentiel pour la santé », selon les chercheurs de l'Inserm. Mais, attention la supplémentation en vitamine D ne doit absolument pas se faire sans avis médical.

BIENTÔT UN TEST SANGUIN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON ?

Une nouvelle étude AIR va être mise en place par le CHU de Nice pour tester un test sanguin, développé par la société Rarecells Diagnostics qui permet de détecter les cellules tumorales circulantes (CTC), des marqueurs du cancer du poumon, présents dans le sang avant même que la tumeur ne soit visible. Le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner. Du coup, un patient sur trois meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. En France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position des cancers les plus fréquents derrière ceux de la prostate, du sein et du côlon. Mais c'est le premier cancer en terme de mortalité. Pour remédier à cette situation médicale le CHU de Nice lance une étude pour valider un test de dépistage



précoce du cancer du poumon.

Une étude nommée AIR

« En novembre 2014, une équipe du Centre hospitalo-universitaire de Nice annonçait une première mondiale : le cancer du poumon pourrait être dépisté sur une « simple prise de sang », rappelle le CHU dans un

communiqué. Le projet AIR est une étude nationale destinée à évaluer l'intérêt d'associer la recherche de cellules tumorales circulantes (CTC) dans une « simple » prise de sang et le scanner du poumon pour le dépistage du cancer du poumon. Elle portera sur 600 personnes et pour participer à cette étude, les participants doivent :

- être âgés de 55 à 75 ans
- avoir un « tabagisme cumulé » de plus de 30 paquets-années (soit avoir fumé environ 1 paquet par jour pendant 30 ans ou 2 paquets par jour pendant 15 ans)
- être fumeur ou ex-fumeur, et si vous êtes ex-fumeur l'arrêt du tabac doit remonter à moins de 15 ans
- être porteur d'une broncho pneumopathie chronique obstructive (voir l'onglet BPCO)
- être porteur d'un emphyseme sur un ancien scanner thoracique (> 18 mois) ou sur le scanner du 1er tour de dépistage
- 15 hôpitaux vont participer à cette étude (CHU de Marseille, Montpellier, Toulouse, Grenoble, Saint-Etienne, Strasbourg, Nancy, Reims, Rouen, Amiens, ainsi que les hôpitaux Tenon, Bichat et Georges-Pompidou de Paris) et les volontaires peuvent s'inscrire sur le site internet.

GABON:

Le gouvernement débloque une aide d'urgence pour les sinistrés de la Ngounié



Le ministre gabonais de l'Intérieur, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, a annoncé lundi le déblocage d'une aide d'urgence de 500 millions de francs CFA (840.000 dollars) pour les victimes d'inondations dans la province de la Ngounié (sud).

Ce sont environ 4.000 familles de sinistrés qui ont été recensées par les services techniques, ayant presque tout perdu : appareils électroménagers, vêtements, matelas, documents administratifs ou encore fournitures scolaires.

Ces fonds ne représentent qu'une infime fraction d'une réserve spéciale dont l'Etat dispose pour gérer les situations de désastres, mais le gouvernement a laissé entendre que des aides supplémentaires plus importantes pourraient être allouées une fois décrétée l'état de catastrophe naturelle, une procédure légale qui nécessite un peu de temps.

De fortes précipitations ont été la cause des principaux dégâts.

Les eaux de pluie ont inondé des quartiers entiers de villes et des villages le long de la rivière Ngounié qui donne son nom à cette province. Le président Ali Bongo Ondimba a demandé au Premier ministre Julien Nkoghé Bekalé et aux ministres Mboumbou Miyakou (Intérieur) et Lee White (Eaux, Forêts, Mer et Environnement) de mettre en place un plan d'urgence.

BURKINA FASO:

Le bilan de l'attaque du convoi minier passe à 39 morts

Le bilan de l'attaque du convoi minier perpétrée lundi 6 novembre contre des employés d'une société minière canadienne au Burkina Faso, est passé à 39 morts et un disparu, a déclaré le PDG de la SEMAFO, Benoît Desormeaux.

Le précédent bilan établi par les autorités faisait état de 38 morts.

Reçu par le Premier ministre burkinabè, Christophe Dabiré, M. Desormeaux a souligné que ce drame avait eu des répercussions très importantes sur la vie de son entreprise.

«Sur les 240 personnes (employés, fournisseurs) transportées par le convoi de cinq autocars, 39 d'entre elles ont perdu la vie, une soixantaine sont blessées et une personne manque toujours à l'appel», a-t-il dit, cité par le service de presse du Premier ministre.

M. Desormeaux a par ailleurs confié que les employés restés à la mine d'or de Mana à Boungou, la troisième du pays, étaient en train d'être évacués et que les opérations étaient actuellement à l'arrêt sur le site.

Rappelant que la Société d'exploration minière en Afrique de l'Ouest (SEMAFO) était présente sur le site de Mana depuis 2008, il a assuré : «On ne parle pas de partir du Burkina Faso».

UA-ONU-AFRIQUE:

L'UA salue le partenariat avec l'ONU pour la paix et la sécurité en Afrique

L'Union africaine (UA) a salué lundi le succès des liens tissés entre la Commission de l'UA et les Nations Unies en matière de paix et de sécurité pour apporter la stabilité dans différents pays d'Afrique.

Ces propos ont été tenus lundi par Smail Chergui, Commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, à l'occasion d'une réunion de la Commission de construction de la paix des Nations Unies et du Conseil de paix et de sécurité de la Commission de l'UA au siège de l'organisation panafricaine à Addis Abeba, capitale de l'Ethiopie.

«Le partenariat entre l'UA et l'ONU porte ses fruits dans différents pays, dont la République de Centrafrique, le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie, Madagascar et le Mali, et il ne peut que croître en dimension et en vigueur», a estimé M. Chergui.

M. Chergui a également souligné que l'UA et l'ONU avaient tous deux «pris l'engagement de travailler ensemble pour la mise en oeuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 pour le développement durable, en reconnaissance du noyau stratégique que constituent la paix, la sécurité, les droits humains et le développement».

«Selon moi, si nous voulons consolider concrètement les gains obtenus jusqu'à présent, nous devons continuer de consacrer l'attention néces-



saire à répondre aux causes profondes et à prendre en compte les dimensions socio-économiques des conflits, en prenant en compte les voix des communautés affectées, y compris les femmes et les jeunes, pour concevoir des interventions favorisant la résistance durable et les options de vie pour

les communautés du continent», a-t-il ajouté. Cette réunion avait, entre autres choses, pour but de renforcer les efforts conjoints de l'UA et de l'ONU pour réfléchir et se concentrer sur les opportunités et les progrès concernant le partenariat stratégique entre les deux organisations.

KENYA:

Ouverture des travaux du Sommet mondial sur la population et le développement à Nairobi

Le Sommet mondial sur la population et le développement (ICPD25) a lancé ses travaux mardi dans la capitale kényane sous le thème «accélérer les promesses» afin de débattre des thématiques relatives entre autres, aux droits des femmes.

Organisée à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) du Caire, cette rencontre internationale vise à redynamiser la communauté internationale, insuffler une énergie nouvelle dans les objectifs de la CIPD et également sou-

tenir et amplifier les avancées réalisées depuis 1994 dans le domaine des droits des femmes.

Ce Sommet constitue aussi une occasion pour mobiliser les volontés politiques et prendre des engagements au niveau international afin de mettre pleinement en œuvre, le programme d'action de la CIPD, selon ses organisateurs.

A travers également des conférences, tables rondes, rencontres-débat et des sessions de formation, la rencontre explorera aussi les pistes susceptibles d'amener une disparition totale de

la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes telles que le mariage précoce des enfants et la mutilation génitale féminine à l'horizon 2030.

Le Sommet s'articulera autour de cinq thématiques, à savoir : «Accès universel à la santé sexuelle et reproductive», «Financement du programme d'action de la CIPD», «Diversité démographique pour stimuler la croissance économique», «Violence basée sur le genre», et «Défense du droit aux soins de santé sexuelle et reproductive».

La conférence se veut

une plateforme inclusive rassemblant gouvernements, organismes des Nations Unies, acteurs de la société civile, organisations du secteur privé, groupes de femmes et réseaux de jeunes.

Le coup d'envoi des travaux de ce rendez-vous international, a été donné par le président kényan, Uhuru Kenyatta, avec la participation de Chefs d'Etat, des représentants des organismes des Nations Unies et de la société civile, ainsi que des regroupements de plaidoyer représentant plusieurs pays.

GUINÉE:

Le président valide la date du 16 février pour les législatives

Le président guinéen Alpha Condé a validé la date du 16 février pour la tenue des législatives, dans un pays en proie à une agitation meurtrière contre l'intention trépassée au chef de l'Etat de briguer un troisième mandat en 2020.

«Les citoyennes et citoyens guinéens en âge de voter et dûment inscrits sur la liste électorale de l'année en cours sont convoqués aux urnes pour les élections législatives du 16 février 2020», dit un décret présidentiel lu lundi soir à la télévision.

Cette date avait été avancée samedi par le président de la commission électorale. Elle restait cependant suspendue à l'homologation du président Condé. Même après son approbation, le calendrier ne peut être tenu pour acquis compte tenu des incertitudes politiques du moment. La date du 28 décembre avait été proposée précé-

demment. Mais l'opposition et ses représentants au sein de la commission électorale avaient dénoncé un projet irréaliste et servant, selon elle, le projet attribué au président Condé de briguer sa propre succession et de faire réviser pour cela la Constitution qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Des élections devaient se tenir fin 2018 ou début 2019, mais n'ont pas eu lieu pour des raisons politiques et techniques, au milieu de querelles exacerbées entre la majorité et l'opposition. La mise à jour du fichier électoral s'est imposée comme un obstacle majeur. En janvier, M. Condé a prolongé le mandat du Parlement jusqu'à l'installation d'une nouvelle législature à une date non spécifiée. Le président de la commission électorale Amadou Salif Kébé avait indiqué samedi que la Guinée avait acquis le matériel électoral

nécessaire et s'était montré rassurant quant aux listes électorales.

Cette nouvelle date est énoncée alors que la Guinée, petit pays pauvre de 13 millions d'habitants, est agité par la contestation depuis qu'un collectif de partis d'opposition, de syndicats et de la société civile a appelé à la mobilisation pour faire barrage à un éventuel troisième mandat du président Condé.

Une nouvelle manifestation est annoncée pour jeudi.

Au moins 16 civils et un gendarme ont trouvé la mort depuis le 14 octobre.

Des dizaines d'autres personnes ont été blessées, des dizaines arrêtées et jugées. Les défenseurs des droits de l'Homme dénoncent un usage excessif de la force par le gouvernement, des arrestations arbitraires et une répression visant à réduire l'opposition au silence.

CRISE EN BOLIVIE: Morales se réfugie au Mexique, une présidentielle avant le 22 janvier

Le désormais ex-président bolivien Evo Morales a annoncé son départ pour le Mexique où il a obtenu l'asile politique, alors qu'un climat d'incertitude règne dans le pays où l'armée est intervenue aux côtés de la police pour y rétablir l'ordre.

Lâché par l'armée et la police qui l'ont contraint de démissionner dans la foulée d'une révolte populaire contre le résultat du scrutin présidentiel de fin octobre jugé «frauduleux», M. Morales, 60 ans, s'est dit menacé dans son pays qu'il vient de quitter pour le Mexique. «Frères et sœurs, je pars pour le Mexique», a tweeté lundi soir M. Morales, qui a démissionné dimanche.

«Cela me fait mal d'abandonner le pays pour des raisons politiques, mais je serai toujours attentif.

Je reviendrai bientôt avec plus de force et d'énergie», a-t-il assuré.

Des médias locaux ont annoncé de leur côté qu'un avion militaire mexicain avait atterri dans un aéroport de la région centrale de Cochabamba, le fief du leader socialiste, après une escale à Lima, comme l'avaient indiqué les autorités péruviennes.

«Evo Morales est déjà dans l'avion du gouvernement mexicain chargé d'assurer son transfert en toute sécurité vers notre pays», a ensuite confirmé le ministre mexicain des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard.

M. Ebrard avait assuré plus tôt que son gouvernement avait été sollicité par M. Morales: «Il nous a demandé verbalement et de façon formelle de lui accorder l'asile politique dans notre pays». Mexico le lui avait déjà proposé la veille. «Après avoir pillé et tenté de mettre le feu à ma maison à Villa Victoria, des groupes vandales des putschistes [Carlos Mesa et Luis Fernando Camacho ont fait irruption chez moi dans le quartier de Magisterio à Cochabamba.

Je suis très reconnaissant à mes voisins qui ont arrêté ces raids», a tweeté M. Morales (60 ans), en référence notamment au candidat d'opposition qui réclamait un second tour à l'élection présidentielle.

Chaos et incertitude, réunion de l'OEA sur la Bolivie

Le président socialiste a démissionné mais aussi les successeurs prévus par la Constitution dans l'hypothèse d'un départ du chef de l'Etat: le vice-président Alvaro Garcia, la présidente et le vice-président du Sénat ainsi que le président de la Chambre



des députés, laissant le pays sans président. C'est donc la deuxième vice-présidente du Sénat, Jeanine Aez, qui a revendiqué la présidence par intérim.

«Nous allons convoquer des élections avec des personnalités qualifiées qui vont conduire le processus électoral afin de refléter ce que veulent tous les Boliviens», a-t-elle déclaré. «Nous avons déjà un calendrier.

Je crois que la population demande en criant que nous ayons un président élu le 22 janvier», a ajouté l'opposant de 52 ans, évoquant la date prévue, avant la crise, de la prise de ses fonctions par le prochain président de Bolivie.

Par ailleurs, le Parlement où les partisans d'Evo Morales sont majoritaires, doit siéger mardi pour entériner les démissions et nommer le remplaçant par intérim de celui qui présidait la Bolivie depuis 2006.

Et l'Organisation des Etats américains (OEA) a appelé lundi «à la paix et au respect de la loi» pour régler la crise politique en Bolivie et demandé «une réunion d'urgence» du Parlement bolivien «pour garantir le fonctionnement des institutions et nommer de nouvelles autorités électorales pour garantir un nouveau processus électoral».

Elle a en outre annoncé qu'elle tiendrait mardi une réunion sur la situation en Bolivie. Sur le terrain, la ten-

sion demeure vive entre les partisans et les adversaires de Morales: Pour y faire face, l'armée est intervenue afin d'aider la police à mettre un terme à ces troubles émaillés parfois de violences.

«Le commandement militaire a décidé que des opérations conjointes seront menées avec la police pour éviter le sang et le deuil dans la famille bolivienne», a annoncé le commandant en chef de l'armée, William Kaliman, dans une déclaration télévisée.

Depuis la mi-journée, les forces de l'ordre se redéployaient progressivement, faisant usage de gaz lacrymogène à El Alto, une localité proche de la capitale et bastion d'Evo Morales, pour disperser des groupes de manifestants encagoulés et armés de bâtons.

De petites casernes de la police ont été pillées et brûlées lundi dans plusieurs villes, tandis qu'une colonne de plusieurs centaines de partisans de M. Morales marchait vers La Paz depuis la ville voisine d'El Alto, un bastion du dirigeant socialiste.

Pour rappel, des milliers de Boliviens ont défilé dans les rues dimanche soir pour célébrer le départ d'Evo Morales, après la violente vague de contestation au cours de laquelle trois personnes ont été tuées et 383 blessées.

PALESTINE OCCUPÉE: L'OLP salue la décision européenne sur l'étiquetage «colonies israéliennes»



L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a salué mardi la décision de la justice européenne selon laquelle les denrées alimentaires originaires des territoires occupés par Israël doivent être étiquetées comme provenant de «colonies israéliennes».

«Nous nous félicitons de la décision de la Cour européenne de justice et appelons tous les pays européens à mettre en oeuvre cette obligation légale et politique», a déclaré le secrétaire général de l'OLP, Saëb Erekat, dans un communiqué.

Les denrées alimentaires originaires des territoires occupés par Israël doivent porter la mention de leur territoire d'origine, et le cas échéant préciser qu'elles proviennent d'une colonie israélienne, a tranché mardi la Cour de justice de l'UE.

A l'origine de ce jugement figure une décision contestée du ministère français de l'Economie en novembre 2016 obligeant à un étiquetage différencié des produits provenant des territoires occupés par Israël, en application d'un règlement européen. Cette décision avait été prise en application d'un règlement européen de 2011 sur l'information des consommateurs pour les denrées alimentaires.

En 2015, la Commission avait publié une «notice interprétative» sur l'indication d'origine des marchandises en provenance des Territoires occupés par Israël depuis juin 1967 et approuvé la mise en oeuvre de l'étiquetage controversé.

Selon la Cour, la mention du territoire d'origine de ces denrées est obligatoire, au vu de ce règlement, «afin d'éviter que les consommateurs ne puissent être induits en erreur quant au fait que l'Etat d'Israël est présent dans les territoires concernés en tant que puissance occupante et non pas en tant qu'entité souveraine».

Un Palestinien tué dans une nouvelle agression israélienne à Ghaza

Un Palestinien a été tué mardi dans une nouvelle frappe de l'aviation israélienne dans la bande de Ghaza visant le mouvement de résistance du Jihad Islamique, a indiqué le ministre de la Santé dans cette enclave palestinienne.

Cette frappe intervient après l'élimination ciblée à l'aube dans la ville de Ghaza d'un cadre du Jihad islamique. Selon le ministère ghazaoui de la Santé, la dernière frappe israélienne a fait au moins un mort, un homme de 20 ans, et des blessés.

Mardi également, des projectiles se sont abattus à Damas sur la maison d'une figure du mouvement de résistance palestinien Jihad islamique, tuant deux personnes dont son fils, a indiqué l'agence de presse officielle syrienne Sana, imputant la responsabilité de la frappe à Israël.

Le Jihad islamique a confirmé la frappe à Damas.

APS

FORUM DE PARIS SUR LA PAIX: Guterres appelle à la «coopération entre les Etats et à défendre le multilatéralisme»

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a mis en garde lundi contre cinq défis majeurs auxquels le monde est confronté, lors de la deuxième édition du Forum de Paris sur la paix, appelant à la «coopération entre les Etats et à défendre le multilatéralisme» dans un contexte géopolitique difficile. Lundi, à la veille du début de la conférence, une soirée d'avant-première réservée aux membres de la communauté du Forum, a été organisée en présence notamment du secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres. «Le monde se fissure. Quel Etat peut aujourd'hui réparer ces fissures, isolé du reste du monde?», s'est interrogé lundi M. Guterres lors de son

discours d'introduction. Il a dressé le portrait d'un monde confronté à cinq défis majeurs: une fracture économique, géostratégique et le risque d'un monde divisé en deux, entre les Etats-Unis et la Chine.

Mais aussi, une fracture de la solidarité marquée par un repli sur soi et une fissure entre «notre planète et nous et une course contre la montre, pour sauver notre civilisation», a-t-il dit et enfin le risque d'une fracture technologique.

Pour le haut responsable de l'ONU, la solution est bien la coopération entre les Etats, entre puissances, entreprises et acteurs internationaux comme locaux, à savoir la défense du multilatéralisme. «Il s'agit à la fois d'un Sommet, d'une conférence de

haut niveau et d'un salon de propositions qui intègre de nouveaux acteurs non étatiques sans lesquels il est impossible d'affronter efficacement des questions telles que le réchauffement climatique, la gouvernance d'internet, l'intelligence artificielle ou le développement», explique Justin Vaïsse, le directeur général du Forum au quotidien français «Le Monde» paru lundi.

Il souligne que si cette «énergie venant de la société est essentielle, les Etats continuent de jouer un rôle central sur la scène internationale, notamment sur des questions telle que la lutte contre la prolifération nucléaire».

Le coup d'envoi de cette conférence diplomatique sera donné par le président français Emmanuel Macron,

le chef d'Etat congolais, Félix Tshisekedi, la présidente désignée de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le vice-président chinois Wang Qishan.

L'objectif affiché lors de cette conférence est entre autres, de défendre le multilatéralisme face à la montée des «égoïsmes nationaux» dans un monde de plus en plus fracturé.

En tout, quelque 6 000 participants dont une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement -une dizaine venus du continent africain-, seront présents parmi eux figurent le Camerounais Paul Biya, le Tchadien Idriss Deby, le Malien Ibrahim Keita.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov prendra également part.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DES EQUIPMENT PUBLICS
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 12/2019

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/DEP/2019, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant:

le projet : **Maîtrise d'œuvre (suivi) Pour la réalisation d'un collège B5/200 R à Kharrouba.**

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation	Bureau d'études	Note technique	Note financière	Note globale	Montant de l'offre corrigé en TTC	Critères de choix de l'entreprise retenue
Maîtrise d'œuvre (suivi) Pour la réalisation d'un collège B5/200 R à Kharrouba.	CNERU / DRTO NIF : 0999 16006 857 438	12	52	64	1 780 418 . 37 DA	BET mieux disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marches publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 1916024418 du 13/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ÉTABLISSEMENT DE RÉADAPTATION TAZOULT
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408004001005239

AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01/2019

Un avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement de l'établissement de réadaptation Tazoult et ses annexes (Banika, Arris et Boukaaben) en denrées alimentaires, en lots suivants, par marché à commandes :

Lot n°03 : **Fruits et Légumes Fraîches.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, inscrit au registre de commerce avec code d'activité approprié ou au registre de l'artisanat et des métiers, ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché, et disposant des moyens de transport appropriés et références professionnelles dans l'objet du lot, Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public délivré a été contracté au cours des cinq(05) dernières années, pour effectuer le service demandé peuvent retirer le cahier des charges auprès du service economat. de l'établissement de réadaptation Tazoult sis à TAZOULT - BATNA contre le paiement de 2.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant l'offre candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière, les trois enveloppes sont placées dans une enveloppe de grande taille, verrouillée et ne portent que les expressions suivantes:

" Il n'est ouvert que par le Comité d'ouverture et d'évaluation des enveloppes."

Annnonce d'un appel à propositions ouvert national avec exigence de capacité minimale 01/DGAPR/2019
Fournir de l'alimentation générale au restaurant de l'établissement de réadaptation Tazoult conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges.

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie datée et signée, par le candidat.
- Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat
- toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 alinéa « A » du cahier des charges.

2-L'offre technique comprendra :

- La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée, selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.

3-L'offre financière comprendra :

- La soumission dûment remplie datée signée, selon le modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.

la durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, augmentée de trois (03) mois.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 h 00 à 12 h 00

Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 au siège de l'établissement.

DK NEWS

Anep : 1916024242 du 13/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ALGER- EST
NIF : 411013000016132

2^{ème} AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITÉS MINIMALES N°...../2019

Dans le cadre de l'Opération: **ETUDE , SUIVI,REALISATION ET AMENAGEMENT DU CHAUFFAGE POUR 19 ECOLES PRIMAIRES. AU PROFIT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION D'ALGER EST EN 06 LOTS :**

Lot N° 02 :

- Ecole : Colonel Amirouche (Beraki)
- Ecole : Abou Dher El Ghifari (Beraki)
- Ecole : Bachir El Ibrahimy (Eucalyptus)

Lot N° 03 :

- Ecole : Bakalem Abdelkader 01 (Bordj El Kiffan)
- Ecole : Mezaourou Mohamed (Bordj El Kiffan)
- Ecole : Ben Zerga Doum 01 (Bordj El Kiffan)

Lot N° 04 :

- Ecole : Boussadia El Hachemi (Bordj El Kiffan)
- Ecole : Faizi 02 (Bordj El Kiffan)
- Ecole : Faizi 05 (Bordj El Kiffan)

- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Éducation Alger Est Service de la Programmation et du Suivi (SPS) contre paiement d'un montant de 1000.00 DA mille dinars auprès du trésor de la wilaya d'Alger.
- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots. mais ne seront retenus que pour un seul lot le plus consistant. dans le cas où un soumissionnaire est écarté du fait qu'il a été retenu pour un lot, le soumissionnaire classé deuxième sera retenu.
- Les soumissionnaires peuvent participer conformément aux articles 39, 40,42 ou 44 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

POUR L'ENSEMBLE DES LOTS : Il s'agit d'un :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales. Les entreprises ayant :

- **un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 3 (trois) ou plus,** activité bâtiment contenant le code relatif au chauffage justifiant la réalisation d'au moins un (01) projet de travaux similaires par la **présentation des attestations de bonne exécution.**
- **Chiffre d'affaire :** le soumissionnaire doit avoir une moyenne de :
 - **LOT N°2 :** le soumissionnaire doit avoir une moyenne de **3 millions** de dinars pour les trois dernières années (2016-2017-2018).
 - **LOT N°3 :** le soumissionnaire doit avoir une moyenne de **13 millions** de dinars pour les trois dernières années (2016-2017-2018).
 - **LOT N°4 :** le soumissionnaire doit avoir une moyenne de **13 millions** de dinars pour les trois dernières années (2016-2017-2018).

- **Encadrement prévu pour le projet :** Un ingénieur/master en génie civile ou un architecte/master.
- **Moyen matériel :** Au moins un camion 2.5 tonnes et plus justifié par carte grise et assurance.

1. Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature.
- La déclaration de probité.
- Les statuts pour la société.
- Dépôt légal des comptes sociaux.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ;
- **Capacités professionnelles :** un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie 03(trois) ou plus, activité bâtiment .
- **Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2016-2017- 2018) et les références bancaires.
- **Capacités techniques :** Attestations de bonne exécution.

2. L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- Mémoire technique justifiant les moyens humains et matériels. Les délais et le planning de réalisation .
- Moyens humains : à mettre dans le cadre du projet.
- Moyens matériels: à mettre dans le cadre du projet.

3. L'offre financière contient :

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans trois(03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention < dossier de candidature> < offre technique> < offre financière >, selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention [à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2019

ETUDE , SUIVI,REALISATION ET AMENAGEMENT DU CHAUFFAGE POUR 19 ECOLES PRIMAIRES, AU PROFIT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION D'ALGER EST EN 06 LOTS :

Lot N° 02 :
Lot N° 03 :
Lot N° 04 :

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours. Les offres doivent parvenir le 10^{ème} jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12:00 h. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci- après :

**Monsieur le Directeur de l'Éducation d'Alger Est
Rue Hamid fahas hacen badi El harrah Alger**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le Jour de dépôt des offres à 13h:00 au siège de la direction de l'éducation Alger Est, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant. Les candidats sont invités à y assister. Ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 1916024231 du 13/11/2019

10E FICA:

«Le silence des autres», un film contre l'oubli du franquisme et de ses dérives

Le long métrage documentaire «Le silence des autres», dédié au long combat judiciaire de rescapés du franquisme pour faire condamner des tortionnaires amnistiés, coréalisé par l'Espagnole Almudena Carracedo et l'Américain Robert Bahar, a été projeté au public lundi à Alger.

D'une durée de 95mn, ce documentaire est en compétition au 10e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, qui se tient depuis jeudi dans les salles de l'Office Ryadh El Feth. Sorti en 2018, le film traite du combat présent des victimes et de leurs descendants pour rendre caduque la loi de 1977, accordant l'amnistie générale aux franquistes et qui avait été votée dans l'urgence de la transition démocratique.

L'existence de cette loi en Espagne a contraint les victimes à se tourner vers la justice argentine. «Au nom de l'universalité des droits de l'Homme», deux plaignants espagnols saisissent les juges argentins contre des ressortissants espagnols. Jugée recevable, cette plainte a encouragé d'autres victimes et leurs héritiers à s'organiser pour attirer l'attention des médias en Argentine comme en Espagne.

L'âge des victimes transfigure ce combat en course contre la montre et de nombreux enfants de victimes, aujourd'hui âgées de plus de 80 ans pour certains, se battent toujours pour restituer les restes

mortuaires de leurs parents enterrés dans des fosses communes. Ce dossier relève de procédures d'extradition d'anciens officiers franquistes accusés d'exécutions sommaires, de vol de bébé, ou encore de torture, en Argentine pour y être jugé. Il se révèle compliqué en raison des longues enquêtes judiciaires nécessitant le déplacement de juges et de victimes entre les deux pays. Le film restitue également les témoignages poignants de victimes, décidées à s'unir pour rompre le «pacte de l'oubli» et faire abroger la loi de 1977.

Si la justice argentine n'a pas réussi jusque-là à faire extraditer les anciens tortionnaires franquistes, l'instruction judiciaire enclenchée hors Espagne — une première — a permis de tirer de l'oubli la sombre histoire du franquisme pour rouvrir ses pages les plus douloureuses.

L'ouverture d'une fosse commune reste parmi les séquences les plus insoutenables du film: la caméra accompagne l'opération de recherches de restes de victimes, sous le regard d'une dame de 88 ans, venue d'Argentine pour récupérer les os-



sements de son père, et en présence de descendants de victimes enterrées, elles, sous une autoroute. Face à la caméra, les plus jeunes victimes du franquisme confient «avoir pardonné sans jamais oublier»,

mais refusent «une amnistie sans justice». Inauguré jeudi, le 10e Fica se poursuit jusqu'au 16 novembre avec au programme de la compétition documentaire deux autres films

TIARET : La finale du concours de chant «Sawt El Waïd» aura lieu demain

La maison de la culture «Ali Mâachi» de Tiaret abritera, jeudi, la phase finale du concours de chant «Sawt El Waïda» (voix prometteuse) à laquelle prendront part 10 concurrents en lice, a-t-on appris du directeur de cet établissement, I Kada Guenbiz.

Cette finale permettra de désigner les trois meilleurs participants sur les 10 concurrents ayant été passé avec succès la phase éliminatoire qui a eu lieu le 19 octobre dernier avec la participation de 40 jeunes de la wilaya de Tiaret.

Les lauréats bénéficieront de stages pour des répétitions intensives et des récompenses seront décernées aux trois lauréats de ce concours qui vise à découvrir de jeunes talents dans les domaines du chant et de la musique. Un jury composé d'universitaires et présidé par le chef d'orchestre de la formation «Wissal» de Tiaret, Ghali Regad, évaluera la prestation des concurrents. Une soirée artistique est prévue à la clôture du festival. Elle sera animée par Hakim, un jeune chanteur versé dans le genre oranais et Nouredine Tayebi, l'un des diplômés de l'école «Alhan wa Chabab» de Tiaret. Cette cérémonie sera également une occasion pour honorer l'orchestre «Wissal», le réalisateur Nouredine Zerrouki, auteur du court-métrage «Synapse», prix de l'«Autruche d'or» au festival international de Nouakchott (Mauritanie) ainsi que l'artiste Faycal Boukhetache, lauréat au festival de la chanson chaabi de Sétif ainsi que le dramaturge Mohamed Amine Abdessamad, premier prix au festival du théâtre pour jeunes de Constantine.

3 courts métrages projetés à Alger

Trois courts métrages, traitant de l'extrémisme violent et de terrorisme, ont été présentés lundi soir à Alger devant un public de cinéphiles nombreux.

Programmés dans «Fenêtre sur courts», une des catégories compétitives du 10e Festival international du cinéma d'Alger, ouvert jeudi, «Hadi Hiya», «La fausse saison» et «Une histoire dans ma peau», convoquent le passé sombre et douloureux de l'Algérie à travers les blessures et les traumatismes engendrés par le terrorisme des années 1990.

Le jeune Youcef Mahsas décrypte dans «Hadi Hiya» (Ainsi soit-il) les traumatismes psychologiques de la tragédie des années 1990 à travers l'histoire d'un jeune couple. Tourmentée, Sarah qui vit dans une vétuste maison coloniale avec son mari, Lyès, et sa fille, Nazek, se remémore les souffrances d'enfance qu'elle a endurées, la rendant «prisonnière» d'un passé douloureux duquel elle ne pouvait se détacher. Pour sa part, le réalisateur Menad Embbarek, aborde le terrorisme à travers l'histoire de Djamel, un fidèle vivant dans une famille modeste et émancipée qui, pourtant, ne le prédestinait pas à intégrer un groupuscule extrémiste qui allait tenter à la vie de son voisin de quartier, un chanteur de cabaret.

Présent à la projection, le réalisateur qui fait sa première expérience dans



le cinéma avec des comédiennes novices, dit être «motivé par le devoir de mémoire à toutes les victimes du terrorisme» dont des intellectuels, artistes et journalistes.

Son court métrage de 15 minutes, explique-t-il, tente de porter un regard sur «la société algérienne qui pâtit du manque de communication», une défaillance qui favorise, selon lui, l'exclusion et l'extrémisme. Toujours dans le même filon, Yanis Kheloufi, épiluche, de son côté, le terrorisme à travers un portrait de 17 mn, consacré à Kader Affak, comédien et militant engagé dans les luttes démocratiques, témoin de la période sombre des années 1990. Acteur dans «Cœur sur la main», une organisation caritative, il s'engage aux côtés d'artistes et écrivains pour animer la scène culturelle et intellectuelle

dans les anciens locaux du Mouvement démocratique et social (MDS), qui abritent depuis deux ans un espace dédié à l'expression artistique (Le Sous-Marin).

Ces lieux, dit-il, porteurs de mémoire, d'émotions et de leçons, sont évocateurs car ils ont hébergé, durant les années du terrorisme, des journalistes, écrivains ou encore des patriotes. Dix-huit longs métrages (documentaires et fictions) et huit courts métrages sont programmés en compétition du 10e Fica qui prévoit également la projection hors compétition de sept films. Les projections se poursuivent jusqu'au 16 novembre dans les salles de l'Office de Riad El Feth (Oref) avec au programme de la journée du mardi la présentation en avant-première de la fiction «Paysages d'automne» de Merzak Allouache.

10E FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE:

L'Algérie, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie à l'honneur

Des chorégraphies conçues dans des thématiques en lien avec le droit de la femme à s'émanciper, la tradition ancestrale, la lutte des classes et l'aspiration au changement, ont été présentées, lundi soir à Alger, par des troupes de danse, d'Algérie, Mali, Egypte, Maroc et Tunisie, dans le cadre du 10e Festival international de danse contemporaine, devant un public peu nombreux. «Le rêve», «Les sorciers», «Moch hilm» (ce n'est pas un rêve), «Dhadjij Es Semt» (Le bruit du silence) et «Kayen ?» (Y a-t-il ?), sont les intitulés des performances accueillies à l'Opéra d'Alger et exécutées avec autant d'intensité et de grâce, par les ballerines et les danseurs des troupes, «Mosta. Stars», Karemstudio et les compagnies, de danse contemporaine d'Egypte ainsi que «Col Jam», marocco-tunisienne, respectivement. Fatma Chikh Djaoutsi, de la troupe, «Mosta. Stars» de Mostaganem, rêve de devenir une danseuse étoile, malgré les regards obliques et les brimades qu'elle subit au quotidien, de la part d'une société sclérosée qui refuse d'entendre raison, jusqu'au moment où Khaled Gourinette et Khelifa Benbrahim Rachid, deux danseurs aux talents confirmés, s'invitent dans un de ses rêves pour la libérer à travers une courte danse qu'ils exécuteront à trois, dans la beauté du geste et la grâce du mouvement. S'inspirant d'une histoire familiale, le chorégraphe, metteur en scène et danseur malien, Aly Karembe entendait, à travers «Les sorciers», performance à huit tableaux, répercuter sur la scène artistique, une tradition ancestrale, qui voulait que les «membres d'une même famille», élisent celui qui devait «partir travailler en terre d'exil» et qui devait être, pour cela, le plus «fort» et le plus «dynamique». Soutenu par la ballerine, Sylvie Kouame et les danseurs, Bocar Dembelé et Chek Djalou, Aly Karembe retournera au village paternel, malgré toutes les contraintes, récupérer le titre de son père, élu par sa famille et assassiné par ses détracteurs, «jaloux de sa force et ses succès commerciaux».

Dans une prestation qui aura franchi les limites du 4e art, «Moch hilm» de l'Egyptienne Sally Ahmed, fait appel à l'utilisation de dia-

logues et d'accessoires pour une mise en situation universelle, plus crédible, avec une plus grande sensibilisation sur le traitement que les gens aisés réservent à leurs employés qu'ils considèrent comme des «sujets». La trame de la performance égyptienne, menée par les ballerines, Sheryl Ahmed, Youmna Mosaab, Halla Imam et Rasha Wakiel, ainsi que les danseurs, Amer Atef et Nour Henidy, raconte l'histoire de deux servantes dans une grande propriété privée, très mal traitées par la maîtresse des lieux, renvoyant ainsi à une époque supposée révolue dans un «appel de détresse» qui a fait interagir l'assistance avec les artistes.

Plus dans le questionnement encore, le jeune, Abdessamad Seddouki de Sidi Bel Abbès, un habitué du festival avec huit participations à son compte, est venu pour faire entendre le «bruit du silence», où il met brillamment en scène un personnage dépressif et agité qu'il interprète, «certainement victime d'une société impitoyable à l'égard des faibles», dira-t-il, utilisant judicieusement, comme leitmotiv, le geste récurrent du renversement de la main, synonyme de toutes les interrogations, dans une courte chorégraphie empreinte du sentiment d'«anxiété et de colère».

La Compagnie marocco-tunisienne «ColJam», composée par Wajdi Gagui, chorégraphe et concepteur du spectacle, Ahlam El Morsli, Soufiane Naym et Ester Lozano Torné, est venue avec «Kayen ?», une mise en garde contre la société de consommation, présentée dans une prestation dominée par des mouvements, exprimant, sous un éclairage vif, la colère et la violence et des personnages qui finissent par se souiller le corps de poudre blanche, gardée jusque là dans des sacs déposés le long de la scène.

En présence de représentants, du ministère de la Culture, et des missions diplomatiques accrédité à Alger des pays au programme de la soirée notamment, l'assistance a apprécié de belles poésies en mouvement, savourant chaque moment de la soirée dans l'allégresse et la volupté.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Good Doctor

Réalisateur : Allison Liddi-Brown
Avec : Freddie Highmore, Antonia Thomas



Claire se prépare à effectuer sa première chirurgie en solo. Sa patiente est une adolescente de 14 ans qui s'apprête à subir une ablation de la vésicule biliaire. Dans le même temps, la doctresse donne des conseils à Shaun au sujet de sa relation naissante avec Carly. Une ingénierie que celle-ci est loin d'apprécier.

france 2 20:05

Nina

Réalisateur : Eric Le Roux
Avec : Annelise Hesme, Nina Mélo



Suite à son accident de moto devant l'hôpital, le chirurgien Hugo a deux côtes cassées et une contusion pulmonaire. Il était sous l'effet d'opioïdes qu'il a l'habitude de prendre pour tenir aux urgences. Nina le prend en charge. Elle doit aussi s'occuper de Cécile, qui est paniquée car sa fille Mila est tombée de sa table à langer. Il y a aussi le jeune Adam qui a convaincu son père de se faire soigner. Il a mal au ventre depuis plusieurs jours. Proust lui fait subir une batterie d'examens.

france 3 20:00

Des racines et des ailes



Pour que vive Notre-Dame. Immersion au cœur de la cathédrale Notre-Dame de Paris, merveille architecturale qui a été ravagée par un incendie en avril dernier • Le chantier du siècle. Philippe Villeneuve, l'architecte en chef des Monuments historiques en charge des travaux, est le seul - avec son équipe d'experts et d'artisans triés sur le volet - à pouvoir se déplacer dans la nef • Notre-Dame du monde. Rencontre avec des mécènes américains qui financent le sauvetage de l'édifice. Près de 70 millions d'euros ont été récoltés aux Etats-Unis • Une flèche pour Saint-Denis. Au cœur du chantier de reconstruction de la flèche médiévale de la basilique Saint-Denis.

CANAL+ 20:00

Emmanuel

Réalisateur : Hirokazu Kore-Eda
Avec : Lily Franky, Sakura Ando



Après dix ans d'absence, Manu Payet revient sur scène dans un spectacle qui épouse les formes d'un auto-portrait. Emmanuel est un homme peu à l'aise en amour souvent jaloux et donc maladroit. Il entretient encore certaines rancœurs envers les adultes qui ont marqué son enfance et son adolescence à l'instar de son professeur d'espagnol de 4e. Il confesse aussi des bêtises et des mensonges. Il a ainsi longtemps terrorisé son petit frère en lui faisant croire qu'il venait d'une autre planète... Deux heures durant, Manu Payet se livre avec humour et émotion en racontant sa famille, son enfance, son chien et La Réunion.

6 20:05

Le meilleur pâtissier



Le chef pâtissier et cuisinier Cyril Lignac commence fort en demandant aux candidats de transformer un simple bouquet de roses en un gâteau ayant la saveur et le visuel de la fleur. Dans la deuxième épreuve, Mercotte les met au défi de réaliser un rosamour, gourmandise composée avec le célèbre biscuit de Reims. Lors du défi final, les pâtisseries amateurs préparent un gâteau représentant celui ou celle qui leur fait voir la vie en rose. Une challenge de taille dont le résultat sera jugé par Pierre Hermé, meilleur pâtissier du monde en 2016.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2310

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

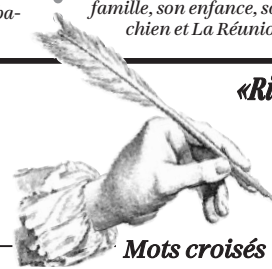
Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9	3	6		7	8						
		1	7			4					
	4		8	9	1	6					
5	2		6		9						
6			7	2	3	4					
	4		9				7				
1	2										

			5	3			9		8				1	6	
						8	5			2			8	5	7
3	5	6		8	9	2	7	8			6	3			
		1								1	6				
			1			4	7			5					
9	2						5			9	7				
		8		7		5	4								
7	6				4	2									
		9			2										

Horizontalement:
1 - Effronterie
2 - Fondement - Chevalier ou chevalière ?
3 - Exciteront
4 - Brillant virtuose - Grimpeur brésilien - Mis au courant
5 - Installer un corps pesant - Carte
6 - Queue-de-cochon - Négation
7 - Changea - Percé en biais
8 - Gaéliques - Du matin - Douleur
9 - A prendre en compte désormais - Filles pas très fûtées - Hexaèdre à points
10 - Hormone mâle

Verticalement:
A - Parfaitement
B - Revenu ecclésiastique - Déchet organique
C - Cantine à vaches - Arrêts de circulation
D - Liste de fautes - Côté rose de bonne heure
E - Obstacles liquides
F - Support de balle - Rien mais vieux - Petit ennui
G - Mettrait en rogne
H - La publicité l'illumine - Pourvue d'un tuteur
I - Ville de corrido - C'est le numéro 38
J - Limpide - Groupe très étoilé
K - Il vaut bien le cobalt - Torrent d'Engadine
L - Plongée dans la tristesse



«Rien ne peut jamais marcher si l'on songe à tout ce qu'il faut pour que çamarche»

Daniel Pennac

Mots croisés n°2310

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1010

culbutes contre toute attente	tassera rire avec mépris	grossi- ront gusnotte	paqiaie	fracment trans- percer	bride humides	paus
polir débau- cheraient			gardien du milieu amour de Tristan			nébu- leuse
démarrés				récite chaste prêtresse		habitudes chétive
aboutit		fera connaître noueras				vélocité de navire
voisin de l'équerre		faire l'éloge che- vronsés			vertueu- se pote	
enserrés				partisans	support de quille resta ouvert	
petit saule	enfile indices de foie malade		cylindre de treuil cours mi- nuscule			
			rayon- nante rageras			
esroc elles font la peau lisse					timon de charrue marque d'infinifif	célébra
idiotie			problème de merlar pares- seux		repère de naviga- teur	compré- hensible
flatio- sité		à lui genre de bolet		s'éter- nise habil- lerait		
indication					orifice du corps écriture rapide	
frustrée			double crochet			tantale au labo accord ancien
courte distance		avance militaire éruc- tation	abima	perfo- ration com- prima		râpées
salut à l'italienne	se rend compte capable				vraiment pas cuit monnaie récente	
		signal d'alarme porteur de blason				en les dément
se décide possè- dent			renforce la toile article défini			
		limpide			fonction	
doté d'un genre				dessinés sur la peau		

Solution

Sudoku n°2310

1	9	3	6	4	2	7	5	8				7	4	1	2	9	6	5	3	8
2	6	8	1	7	5	3	9	4				2	5	8	3	1	7	4	9	6
7	5	4	3	8	9	1	6	2				3	6	9	4	8	5	7	2	1
5	2	7	4	6	1	9	8	3				1	2	5	6	7	8	3	4	9
6	8	9	7	2	3	4	1	5				4	8	7	1	3	9	6	5	2
3	4	1	5	9	8	6	2	7				9	3	6	5	2	4	1	8	7
4	1	2	9	5	7	8	3	6	9	1	4	5	7	2	8	6	3	9	1	4
8	3	6	2	1	4	5	7	9	2	3	8	6	1	4	9	5	2	8	7	3
9	7	5	8	3	6	2	4	1	5	6	7	8	9	3	7	4	1	2	6	5
									1	5	2	3	6	9	7	4	8			
									4	6	8	7	2	5	9	3	1			
									7	9	3	4	8	1	2	6	5			
8	7	2	5	3	9	6	1	4	5	9	2	3	8	7	5	4	2	1	6	9
4	1	9	2	6	7	3	8	5	1	7	6	4	2	9	1	6	8	5	3	7
3	5	6	4	8	1	9	2	7	8	4	3	1	5	6	3	9	7	4	2	8
6	4	1	7	3	8	9	2													
5	8	3	1	9	2	4	7	6												
9	2	7	6	4	8	1	5	3												
2	3	8	9	7	6	5	4	1												
7	6	5	8	1	4	2	3	9												
1	9	4	3	2	5	7	6	8												

Mots Croisés n°2310

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	I	M	P	E	R	T	I	N	E	N	C	E
2	D	E	R	R	I	E	R	E	E	O	N	
3	E	N	E	R	V	E	R	O	N	T	D	
4	A	S	A	I	N	I	T	I	E			
5	L	E	S	T	E	N	T	M	E	N	U	
6	E	T	A	R	I	E	R	E	N	I		
7	M	U	A	E	B	R	A	S	E	L		
8	E	R	S	E	S	A	M	M	A	L		
9	N	E	E	S	O	I	E	S	D	E		
10	T	E	S	T	O	S	T	E	R	O	N	E

Grille géante n°1010

	G	A	D	F	R	D	M	E	N	T	
	P	A	R	O	A	M	O	N	E	N	T
	L	I	C	C	M	E	N	E	N	T	
	P	A	R	O	A	M	O	N	E	N	T
	M	E	T	R	E	S	T	A	B	O	
	E	S	E	M	E	R	A	B	O		
	O	S	I	C	R	E	S	T	A	B	O
	B	B	E	P	I	R	A	B	O		
	D	L	E	S	T	A	B	O			
	P	A	R	O	A	M	O	N	E	N	T
	C	I	O	P	R	E	S	T	A	B	O
	O	N	T	E	S	T	A	B	O		
	S	E	X	U	E						

HANDBALL / EXCELLENCE DAMES: Coup d'envoi de la compétition le 22 novembre

Le Championnat national de handball, Excellence dames, débutera le 22 novembre avec une nouvelle formule de compétition composée de 12 équipes scindées en deux poules de six, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Pour cette nouvelle saison 2019-2020, les responsables de la FAHB, réunis lundi au siège de l'instance, ont également décidé de ne pas rétrograder l'ASF Constantine et le CR Didouche-Mourad en division inférieure.

Le président de la FAHB, Habib Labane, a indiqué à l'APS que «le choix de cette formule s'est fait pour satisfaire aux doléances des clubs de l'Excellence et permettre plus d'attractivité de la compétition qui se jouera en deux phases».

La première se jouera en mini-championnat (aller-retour) dans chaque poule à l'issue de laquelle les trois premiers de chaque groupe se qualifieront aux play-offs, dont le premier sera sacré champion d'Algérie 2019-2020. Les trois derniers de chaque groupe de la première phase joueront eux les play-downs.

Composition des groupes :

Groupe A : GS Pétroliers (champion en titre), CF Boumerdès, JS Awzella-guen, US Akbou, CR Didouche-Mourad, CF Mila.

Groupe B : HBC El-Biar, NRF Constantine, HHB Saïda, CHB Bachdjara, ASF Constantine, CS Mouloud-Mammeri.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ ITF:

Une bonne semaine pour les Algériennes

Les quatre tennismen algériennes les mieux classées sur le plan mondial, Inès Ibbou, Amira Benaïssa, Hanine Boudjadi et Yassamine Boudjadi ont toutes enregistré une progression dans le nouveau classement de la Fédération internationale (ITF), publié mardi.

La plus importante progression a été celle de Yassamine Boudjadi, qui s'est hissée au 186^e rang après un gain de treize places, alors qu'Amira Benaïssa et Hanine Boudjadi ont gagné huit places chacune, pour se positionner respectivement aux 152^e et 178^e rangs.

De son côté la championne d'Afrique juniors de 2015, Inès Ibbou, n'a gagné qu'une seule place cette semaine, mais elle reste néanmoins l'Algérienne la mieux classée en ITF, où elle occupe actuellement le 180^e rang.

Les quatre Algériennes avaient toutes enregistré une légère régression dans le précédent classement, établi le 5 novembre, notamment Ibbou (-8), Benaïssa (-6) et Hanine Boudjadi (-7).

Au sommet de cette hiérarchie mondiale féminine, c'est toujours l'Australienne Seone Mendez qui caracole en tête avec 615 points, devant l'Égyptienne Sandra Samir (606 pts) et la Brésilienne Thaisa Grana Pedretti (598 pts).

APS

MONDIAL-2019 DE FUTSAL POUR SOURDS : Algérie-Espagne aujourd'hui en quarts de finale

La sélection algérienne de futsal pour sourds affrontera son homologue espagnole aujourd'hui (12h15) à Winterthur (Suisse) pour le compte des quarts de finale du Championnat du monde-2019.

Après avoir annoncé dans un premier temps l'élimination des «Verts», les organisateurs ont rectifié le tir en prenant en considération la différence de buts particulière et non générale qui était, elle, en faveur de l'Italie (+1 contre -1).

De ce fait, l'équipe nationale, qui a récolté 4 points, passe devant l'Italie (4 points aussi) qu'elle a battue lors de la première journée sur le score de 5-4.

Les Algériens ont ensuite perdu devant la Thaïlande (2-4) avant de faire match nul devant la Biélorussie (3-3) dans le cadre de la 3^e et dernière journée, lundi.

De leur côté, les Transalpins ont dominé la Biélorussie (7-5) et fait match nul devant la Thaïlande (3-3) qui trône



en tête du groupe B avec 7 points.

Tous les quarts de finale

auront lieu mercredi. Les demi-finales et les différents

matchs de classement sont

programmés eux pour jeudi, tandis que la finale se déroulera samedi.

ECHECS

Mostaganem hôte du Championnat arabe des échecs à partir du 27 novembre

Le championnat arabe des échecs individuel (dames et messieurs) aura lieu du 27 novembre au 5 décembre à Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de neuf jours, organisée par la Fédération algé-

rienne des échecs (FADE), en collaboration avec la ligue de wilaya et l'Union arabe des échecs, verra la participation de plus de 50 échéphiles des deux sexes représentant 10 pays à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie, l'Irak, la Syrie, la Pa-

lestine, le Soudan, la Tunisie et la Libye.

La direction de ce championnat, disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 90 minutes au finish avec l'ajout de 30 secondes, sera assurée par un juge-arbitre international, le Somalien Mohamed Abdellah.

TISSEMSILT:

130 millions DA pour l'équipement et la réhabilitation d'infrastructures sportives

Une enveloppe financière de 130 millions DA a été débloquée pour l'équipement et la réhabilitation de plusieurs infrastructures juvéniles et sportives dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris lundi du directeur du secteur.

Présentant un rapport sur son secteur dans le cadre des travaux de la 3^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ali Bouderbala a indiqué que ce montant, qui s'inscrit au titre du fonds de développement des

Hauts plateaux pour l'exercice en cours, est consacré à la réhabilitation des structures juvéniles en état de délabrement dans les communes de Tissemsilt, Ouled Bessam, Khemisti, Layoune, Ammari, Theniet El Had et Bordj Emir Abdelkader.

Une tranche de ce montant est destinée à l'équipement de maisons de jeunes, de complexes sportifs de proximité et de salles omnisports des communes et une autre à l'aménagement et au revêtement en gazon artificiel de

deux stades de proximité à Layoune et Sidi Abed et de l'ancien stade de Khemisti.

Par ailleurs, M. Bouderbala a annoncé que le secteur sera bientôt doté d'un complexe sportif de proximité (CSP) et d'un centre de loisirs au chef-lieu de wilaya et d'un autre CSP à Larbaa.

En outre, il est prévu la mise en service en début d'année prochaine du CSP de Boukaid, d'une salle spécialisée de sports à Theniet El Had, en plus de la réception du siège de l'Office des établis-

ssements de jeunes (ODEJ) à Tissemsilt. Concernant le projet de la piscine de proximité couverte de Lazhariya, le DJS a signalé que les travaux sont à l'arrêt à cause d'un conflit juridique avec l'entreprise de réalisation.

L'ordre du jour de cette session ordinaire de l'APW a comporté l'examen des dossiers de l'emploi et de la rentrée universitaire 2019-2020 et l'élection de Sekoum Othmane et Mohammed Sahaouane comme vice-présidents de l'APW.

PARA-ATHLÉTISME/MONDIAUX-2019 (LANCER DU POIDS F32) : Mounia Gasmî décroche le bronze

L'Algérienne Mounia Gasmî a décroché lundi une deuxième médaille aux Mondiaux 2019 de Para-athlétisme qui se déroulent à Dubai (Emirats arabes unis), en s'adjugeant le bronze du lancer de poids (F32).

Gasmî avec un lancer mesuré à 6,22m, a été devancée par l'Ukrainienne Anastasia Moskalenko (6,92m) et la Russe Evgenia Galaktionova (6,67m).

L'Algérienne avait décroché la médaille d'argent de l'épreuve du Club F32.

Avec cette nouvelle médaille, l'Algérie compte désormais neuf médailles (2 or, 4 argent, 3 bronze). Les autres médailles algériennes ont été remportées par : Nassima Saïfi (or, Disque F56/57), Lahouari Bahlaz (or, Club F32), Walid Ferhah (argent, Club F32), Mounia Gasmî (argent, Club F32), Lynda Hamri (argent, Longueur T12), Sid Ali Bouzourine (ar-

gent, 800m T36), Abdellatif Baka (bronze, 1500m T13) et Safia Djelal (bronze, Disque F56/57).

Plus de 1400 athlètes issus de 120 pays prennent part au rendez-vous de Dubai.

L'Algérie est présente avec 22 de ses meilleurs athlètes du moment dont 8 dames ainsi que de jeunes talents qui participent pour la première fois à un mondial, à l'instar de Mehdi Ahmed, Farhah Walid, Kheilaïfia Salah, Benallou Bakhta. L'objectif de la participation algérienne est de revenir avec 18 breloques



dont deux or, un pronostic à la portée des athlètes algériens, même si la mission ne sera de tout repos dans une compétition qualificative aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020.

QUALIFICATIONS CAN-2021 - ALGÉRIE : Belmadi : «Brahimi s'est absenté pour des raisons familiales»

La non-convocation du meneur de jeu Yacine Brahimi pour les deux prochains matchs de l'Algérie contre la Zambie et le Botswana, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), est due à des «raisons familiales», a assuré mardi le sélectionneur Djamel Belmadi.

«Brahimi est très en forme en ce moment. Il a montré de belles choses aussi bien avec l'EN qu'avec son club et il méritait donc d'être dans le groupe pour ces deux matchs contre la Zambie et le Botswana.

Mais au dernier moment, il a eu un empêchement familial et c'est ce qui explique le fait qu'il soit finalement absent», a déclaré Belmadi en conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

«Les blessures et absences de dernière minute ont fait que nous puissions donner une chance à de nouveaux joueurs», a positivement toutefois Belmadi, en faisant allusion aux jeunes Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Réda Halaïmia (K Beerschot VA/Belgique) et Adam Zorgane (Paradou AC), convoqués pour la première fois de leur carrière chez les «A».

«Cela fait un bon moment que je suis le parcours de ces joueurs en club.

Ils ont tous montré de belles choses et puisque l'occasion s'est présentée, nous avons décidé de leur adresser cette convocation», a-t-il expliqué.

Le sélectionneur national

n'a pas tari d'éloges particulièrement sur le jeune meneur de jeu du Paradou AC, Adam Zorgane, qu'il a qualifié de «très intelligent», ce qui lui donne la capacité de comprendre «différentes phases de jeu et de s'y adapter rapidement», en mettant en évidence le fait qu'il ait «été bien formé».

Concernant Spano-Rahou et Halaïmia, le sélectionneur national a commencé par rappeler que le départ en retraite de Rafik Halliche a laissé un grand vide en défense, particulièrement au niveau de la charnière centrale, d'où la nécessité de prospecter dans ce sens et de ratisser large avec l'espoir de trouver l'oiseau rare qui pourra apporter le plus escompté et combler le vide laissé par l'ancien Nahdiste.

Belmadi s'est réjoui également du retour de l'attaquant Hillel El Arabi Soudani qui n'était pas évident selon lui, considérant qu'il est très difficile pour un joueur trente-



naire de retrouver son meilleur niveau après une blessure grave. «Ce retour en forme prouve que Soudani a beaucoup travaillé, autrement, il n'aurait jamais réussi à retrouver son meilleur niveau après une blessure aussi méchante.

Une volonté que j'apprécie, car elle montre que ce joueur en veut et à partir de là, on ne peut que se réjouir de l'avoir parmi nous», a-t-il assuré.

Outre le défenseur Rami Bensebaïni et l'attaquant Islam Slimani qui se sont remis de leurs blessures respectives et qui ont été convoqués pour cette double confrontation

contre la Zambie et le Botswana, le sélectionneur national a refait appel même au milieu de terrain Haris Belkebla, qu'il avait privé de CAN-2019 pour des raisons disciplinaires.

Belmadi a conclu en rappelant que les portes de l'EN sont ouvertes aux plus méritants, faisant que tous les joueurs doivent confirmer pour espérer garder leurs places.

Les «Verts», actuellement en stage bloqué au Centre technique de Sidi-Moussa, affrontent la Zambie jeudi à Blida puis le Botswana le 18 novembre à Gaborone.

QUALIFICATIONS CAN-2021 - ALGÉRIE: «Bien entamer la campagne»

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a insisté mardi sur l'importance de bien entamer les qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), à l'occasion de la première journée jeudi à Blida face à la Zambie, appelant à ne sous-estimer aucune équipe africaine.

«Il est toujours très important de bien démarrer cette phase de qualification,

notamment à domicile. Rien ne sera facile et on se doit de remporter les trois points à domicile.

Le match face à la Zambie ne sera pas uniquement difficile sur papier mais aussi par rapport à la double confrontation lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 (victoire de la Zambie, ndlr).

Je pense que le fait d'avoir perdu six

points face à eux constituera une motivation pour nous», a déclaré Belmadi en conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Le sélectionneur national a expliqué qu'il fallait jouer «match par match» car il n'y a plus de petites équipes sur la scène africaine.

«On sait qu'il n'y a plus de petites équipes en Afrique et que tous les matchs sont difficiles.

Aussi, le fait de jouer face aux champions d'Afrique rendra plus compliquée notre mission, ce sera notre quotidien et on doit l'accepter. On n'a pas le souci de prendre les matchs à la légère mais nous sommes obligés de préparer cette rencontre d'une bonne manière». Face à la Zambie, il s'agira du premier match officiel des Algériens depuis leur consécration à la dernière CAN-2019 disputée en Egypte. Les «Verts», actuellement en stage bloqué au Centre technique de Sidi-Moussa, affrontent la Zambie jeudi à Blida puis le Botswana le 18 novembre à Gaborone.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H) ZAMBIE : Kabaso Chongo : «Il est possible de battre l'Algérie»

Le capitaine de l'équipe zambienne de football Kabaso Chongo, s'est dit optimiste quant à la possibilité des «Chipolopolo» de créer la surprise et s'imposer face à l'équipe nationale d'Algérie, jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), dans le cadre de la 1re journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.

«Le football est dynamique, tout peut arriver. Il est possible de battre l'Algérie si nous travaillons ensemble. Nous devons travailler dur et jouer à l'unisson», a indiqué le sociétaire du TP Mazembe (RD Congo), cité par la presse locale. La Zambie, qui a échoué à se qualifier aux dernières phases finales de la CAN : 2017 (Gabon) et 2019 (Egypte), entame les qualifications face à l'Algérie, avant de recevoir le Zimbabwe cinq jours plus tard.

Chongo (27 ans) a souligné que le moment est venu pour la Zambie, championne d'Afrique en 2012, de retrouver sa véritable place sur le plan continental. «Bien sûr, nous allons nous qualifier. Le moment est venu pour nous de retrouver le tournoi africain. Nous avons manqué

les deux dernières éditions de la CAN, mais cette fois-ci ça sera la bonne», a-t-il ajouté. La sélection de la Zambie a rallié lundi Alger en vue du premier match des qualifications face à l'Algérie. Les Verts, champions d'Afrique en titre, se rendront quatre jours plus tard à Gaborone pour défier le Botswana, dirigé sur le banc par le technicien Adel Amrouche.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/GR. H) BOTSWANA : Mothusi Cooper en renfort contre le Zimbabwe et l'Algérie

Le milieu de terrain offensif Mothusi Cooper, a été appelé en renfort par l'entraîneur algérien de la sélection botswanaise de football Adel Amrouche, en vue de ses deux premières journées des qualifications de la CAN-2021, vendredi en déplacement face au Zimbabwe et à domicile le 18 novembre contre l'Algérie, a annoncé mardi la fédération (BFA) sur son compte officiel

Facebook. Le sociétaire de Township Rollers (Div.1 botswanaise) a été convoqué, au lendemain de la publication de la liste des 25 joueurs retenus pour ces deux rencontres, marquée par la présence de six joueurs évoluant à l'étranger, dont deux en Europe.

Les «Zébras» ont entamé lundi un regroupement avant d'attaquer leur premier match face aux «Warriors» zimbab-

wéens. Le Botswana, 146e au dernier classement Fifa, ne compte qu'une seule participation à la CAN, lors de l'édition 2012 organisée conjointement par le Gabon et la Guinée-équatoriale, soldée par une élimination dès le premier tour.

De son côté, l'équipe nationale a entamé lundi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), en pré-

QUALIFICATIONS CAN-2021 - ALGÉRIE:

Belmadi : «Pas de relève au poste de gardien»

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a regretté mardi l'absence de relève au poste de gardien de but, estimant que l'actuel N.1 des «Verts», Rais M'bolhi, restait «le meilleur portier en Algérie».

«Malheureusement aujourd'hui, il n'y a pas de successeur au poste de gardien de but ou même celui avec un niveau qui se rapproche du trio actuel (M'bolhi, Doukha et Oukidja, ndlr).

Nous ne sommes pas des formateurs et ce travail se fait au niveau des clubs.

La sélection nationale n'est pas un laboratoire pour faire des tests», a déclaré Belmadi en conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), à 48 heures de la première journée des éliminatoires de la CAN-2021, jeudi face à la Zambie à Blida.

Pour le coach national, M'bolhi reste actuellement le meilleur gardien en Algérie et il lui sera difficile de le remplacer.

«Aujourd'hui, aucun gardien ne peut prendre la place de M'bolhi.

Quand on voit son match le mois dernier face à la Colombie, on se demande qui peut être son successeur. Je peux vous assurer une chose, M'bolhi, Oukidja et Doukha sont les trois meilleurs» à leur poste, a-t-il ajouté.

Présent avec le staff technique lors de la conférence, l'entraîneur des gardiens de but, Aziz Bouras, s'est félicité que M'bolhi soit un portier «très performant et régulier».

«On travaille uniquement sur la performance et la régularité, on ne peut pas donc prendre un gardien pour le tester.

M'bolhi reste un gardien incontournable, régulier et performant avec un état d'esprit exceptionnel. Aussi, notre travail est de regarder ce qui se passe à l'étranger et en Algérie.

Mais la question qui se pose : les gardiens en Algérie sont-ils aussi performants et réguliers?». Face à la Zambie, il s'agira du premier match officiel des Algériens depuis leur consécration à la dernière CAN-2019 disputée en Egypte.

Les «Verts», actuellement en stage bloqué au Centre technique de Sidi-Moussa, affrontent la Zambie jeudi à Blida puis le Botswana le 18 novembre à Gaborone.

sence de 23 joueurs, dont trois nouveaux: Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Réda Halaïmia (Beerschot VA/Belgique) et Adam Zorgane (Paradou AC).

Avant d'affronter le Botswana, les champions d'Afrique entameront les qualifications jeudi face à la Zambie, au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00).

LIGUE 1 (MISE À JOUR/10^E JOURNÉE)
MCA-JSK :

Les Algérois pour s'emparer du fauteuil de leader

Le MC Alger tentera de s'emparer du fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 de football, en accueillant la JS Kabylie mercredi au stade olympique du 5-Juillet (18h45), dans le cadre de la mise à jour de la 10^e journée de compétition.

Seule équipe encore invaincue depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, le «Doyen» aura à cœur de préserver cette dynamique face à la JSK (8e, 13 pts), dont le parcours reste irrégulier.

Le Mouloudia espère mettre à profit la défaite concédée par le co-leader, le CR Belouizdad, samedi en déplacement à Constantine (1-0) et ce, pour la première fois depuis le début de l'exercice.

L'enjeu est ainsi de taille pour les hommes de l'entraîneur français Bernard Casoni, engagés également en Coupe arabe des clubs, où ils ont réussi à tenir en échec vendredi dernier les Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya (0-0) à Erbil, en 1/8 de finale (aller) de l'épreuve.

De son côté, la JSK, qui reste sur une défaite inattendue chez l'USM Bel-Abbès (1-2), se déplacera à Alger avec la ferme intention de rééditer la performance réalisée lors du précédent exercice et cette large victoire (5-0) au stade Omar-Hamadi.

Cette 10^e journée a débuté samedi dernier et a été marquée par le premier revers de la saison du CRB, alors que l'USM Alger a été stoppé net dans son élan à domicile par le NA Hussein-Dey (0-0), après trois victoires de suite.

Déjà joués :

- AS Aïn M'lila - ASO Chlef 1-0
- MC Oran - NC Magra 1-0
- CS Constantine - CR Belouizdad 1-0
- USM Alger - NA Hussein-Dey 0-0
- JS Saoura - US Biskra 2-1
- CABB Arréridj - Paradou AC 2-0
- ES Sétif - USM Bel-Abbès 2-1

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	20	8
→). CR Belouizdad	20	9
3). MC Oran	16	9
→). JS Saoura	16	9
5). CS Constantine	15	10
6). AS Aïn M'lila	14	10
→). USM Alger	14	9
8). JS Kabylie	13	8
9). CABB Arréridj	12	9
10). NA Hussein-Dey	11	10
11). USM Bel-Abbès	10	9
→). ES Sétif	10	10
13). US Biskra	9	10
14). ASO Chlef	8	9
→). NC Magra	8	10
16). Paradou AC	7	8.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (MANCHESTER CITY) :
Mahrez : «Avec Guardiola, on apprend sans cesse»

L'ailier international algérien Riyad Mahrez, en manque de temps de jeu avec Manchester City (Premier league anglaise de football), a tout de même encensé son entraîneur espagnol Pep Guardiola, estimant qu'avec lui le groupe apprend sans cesse.

«Lui, c'est un gagnant, il est là pour nous faire progresser. Guardiola, il va tout nous expliquer, tout nous décrypter, de A à Z, avec l'objectif de nous faciliter le match. Il est focus sur le jeu. J'adore les meetings avec le coach.

La vidéo avec lui, c'est fascinant parce qu'on apprend sans cesse», a affirmé Mahrez dans un entretien accordé à France Football. Laisse sur le banc dimanche lors du choc face à Liverpool (défaite 3-1), la participation de Mahrez dans le onze titulaire des «Citizens» reste irrégulière. Lors de ses apparitions, le capitaine de l'équipe nationale a réussi à tirer son épingle du jeu, ce qui lui a valu d'être désigné meilleur joueur du mois d'octobre de son équipe.

«Le vestiaire d'un grand club, c'est une autre réalité. Il faut se battre non-stop. Le relâchement n'est pas toléré. Je vais davantage chercher les



choses, parce que si tu ne le fais pas, tu sais très bien qu'un autre jouera à ta place. Faire un bon match, ça ne suffit plus, il faut faire de très, très bons matches tout le temps. C'est ça Manchester City. Si vous faites un très bon

match sans être décisif, on va pondérer votre performance. Alors que si vous faites des matches moyens avec des stats, on va dire que vous êtes un très bon joueur», a tenu à relativiser Mahrez, par rapport à sa situation.

Distancé par les «Reds», Man City a fait du surplace en reculant à la 4^e place au classement avec 25 points, à neuf longueurs de Liverpool, bien placé pour reconquérir un titre qui fuit son palmarès depuis 1990.

SANCTIONS :

Le huis clos pour le MCO et l'USM Annaba

Le MC Oran (Ligue 1) et l'USM Annaba (Ligue 2), ont écopé chacun d'un match à huis clos, plus une amende de 200.000 dinars, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Le MCO a été sanctionné pour «affichage de deux banderoles et slogans antisportif, portant atteinte à l'honneur et à l'image des instances», alors que la formation d'Annaba a écopé de la même

sanction pour «utilisation de fumigènes et jet de pétards – 3^e infraction», précise la même source. De son côté, l'AS Aïn M'lila a écopé d'une amende totale de 450.000 dinars pour «absence d'eau chaude de des vestiaires, mauvais comportement des ramasseurs de balles, et utilisation et jet de fumigènes».

Le milieu de terrain du NC Magra Hocine El-Orfi s'est vu infliger deux matchs de suspension plus une amende

de 20.000 dinars pour «comportement antisportif envers adversaire, plus comportement antisportif».

Le président de l'US Biskra Abdallah Benaïssa est suspendu jusqu'à son audition. Enfin, le joueur du JSM Skikda (Ligue 2), Amir Mokhtar Lamhene a pris quatre matchs de suspensions, dont un avec sursis, plus une amende de 40.000 dinars pour comportement antisportif envers officiel.

Valcke saisit la Cour européenne des droits de l'homme



Le Français Jérôme Valcke, ex-N.2 de la Fifa, a déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg pour contester

sa suspension de dix ans pour corruption confirmée par la Cour suprême suisse, a-t-on appris lundi auprès de son avocat. «J'ai déposé un recours devant la CEDH le 2 novembre», a indiqué son avocat Stéphane Ceccaldi, du barreau de Marseille, cité par l'AFP, confirmant une information du journal Le Monde. En mai dernier, le

tribunal fédéral qui siège à Lausanne, autorité judiciaire suprême en Suisse, avait rejeté le recours de l'ancien secrétaire général de la Fifa, confirmant ainsi sa suspension de 10 ans infligée par la justice interne de la Fifa pour corruption. Mis en cause dans une affaire de vente de billets du Mondial-2014 et accusé d'avoir également utilisé des voyages en jets privés payés par la Fifa à des fins personnelles, l'ancien directeur du marketing puis secrétaire général de l'instance avait été condamné à 12 ans de suspen-

sion de toute activité liée au football le 16 février 2016 par la commission d'éthique de la Fifa en première instance. Cette peine avait été réduite à 10 ans en appel. Sa suspension de 10 ans avait été confirmée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) en juillet 2018. Egalement suspendu pendant quatre ans par la Fifa jusqu'en octobre dernier pour un paiement controversé reçu de Sepp Blatter, ancien patron de la Fifa, Michel Platini a aussi saisi la CEDH dont les décisions peuvent prendre plusieurs années.

Sterling écarté de l'équipe d'Angleterre après une altercation avec un de ses équipiers

L'entraîneur de l'équipe d'Angleterre Gareth Southgate a décidé lundi d'écartier Raheem Sterling du groupe retenu pour affronter le Monténégro jeudi dans un match pouvant lui assurer sa qualification à l'Euro-2020, à la suite d'une altercation avec un de ses équipiers.

Selon le Daily Mail, une «confrontation physique» a éclaté entre l'attaquant de Manchester City et le défenseur de Liverpool Joe Gomez lundi au centre d'entraîne-

ment de la sélection anglaise et les deux joueurs ont dû être séparés par des équipiers, au lendemain du choc tendu entre les deux équipes gagné par les Reds (3-1) en Premier League.

«Nous avons pris la décision de ne pas retenir Raheem pour le match contre le Monténégro jeudi», déclare Southgate dans un communiqué publié par la Fédération anglaise lundi soir.

«L'un de nos grands défis et l'une de nos grandes forces

a été de réussir à protéger l'équipe nationale des rivalités de clubs.

Malheureusement, les émotions du match d'hier (dimanche) étaient toujours vives», ajoute le sélectionneur au lendemain de la victoire qui donne à Liverpool 9 points d'avance sur le champion en titre.

«Je pense que nous avons pris la bonne décision pour l'équipe.

Maintenant que la décision a été prise avec l'accord de

l'ensemble de l'équipe, il est important que nous soutenions les joueurs et nous concentrons sur le match de jeudi soir», conclut-il.

Sterling a été l'un des joueurs clés de l'Angleterre lors des qualifications pour l'Euro-2020.

Il a inscrit 8 buts en 6 matches. Un nul jeudi à Wembley contre le Monténégro suffirait à qualifier l'Angleterre pour le championnat d'Europe.



APS

Lacazette appelle à une réaction

"Nous manquons de confiance et nous avons besoin de la trêve internationale. J'espère que nous allons pouvoir bien revenir, mais il faudra travailler plus dur que ça pour retrouver cette confiance", a reconnu l'ancien Lyonnais relayé par Perform. A l'image de son équipe, Lacazette est à la peine et n'a plus marqué depuis le 1er septembre dernier, contre Tottenham (2-2). Une inquiétante disette...



Benzema aurait reçu des offres XXL !

Toujours aussi indispensable au sein du Real Madrid, Karim Benzema aurait bel et bien reçu de grosses sollicitations de la part de clubs étrangers ces dernières années. Recruté en 2009 par le Real Madrid, Karim Benzema (31 ans) est l'un des plus fidèles soldats du club merengue. Le buteur français, malgré la présence de concurrents de renom à son poste ces dernières années (Gonzalo Higuain, Alvaro Morata, Luka Jovic...), a réussi à conserver son statut de titulaire indiscutable à la pointe de l'attaque madrilène. Pourtant, les prétendants n'auraient pas manqué pour Karim Benzema...

L'Equipe indique dans ses colonnes du jour que Karim Benzema, malgré les grosses sollicitations dont il aurait fait l'objet de la part de grands clubs étrangers ces dernières années, n'aurait jamais réclamé de lui-même une augmentation de salaire à la direction du Real Madrid. Pour rappel, le contrat actuel de Benzema court jusqu'en juin 2021 avec la Casa Blanca.



Sterling calme le jeu

Écarté pour le prochain match de la sélection anglaise face au Monténégro, après un accrochage avec son coéquipier Joe Gomez lundi (voir la brève de 08h44), au lendemain de la défaite de Manchester City contre Liverpool (1-3), l'ailier des Three Lions Raheem Sterling (24 ans, 55 sélections et 12 buts) a réagi à sa sanction, et tenté d'éteindre la polémique.

"Nous sommes dans un sport où les émotions grimpent haut et je suis assez grand pour reconnaître quand les émotions prennent le dessus chez moi. (...) Joe et moi avons eu des mots et sommes passés à autre chose. (...) Ce qui est fait est fait, allons de l'avant et n'exagérons pas ce qui s'est passé", a avoué l'Anglais via son compte Instagram. En attendant, le Mancunien ne participera pas au match contre le Monténégro jeudi.



Ziyech dans le viseur de Tottenham

A la recherche de renforts pour relancer leur équipe, les dirigeants de Tottenham songeraient à recruter le milieu offensif de l'Ajax Amsterdam, Hakim Ziyech. Et ce dès janvier prochain lors du prochain mercato de Premier League. Selon plusieurs médias anglais ce lundi, Hakim Ziyech serait dans le viseur de Tottenham pour le prochain mercato hivernal en janvier 2020. Les dirigeants londoniens verraient dans l'international marocain le successeur idéal de Christian Eriksen plus que jamais sur le départ. Et pour doubler la concurrence importante sur ce dossier, les Spurs envisagent de le recruter dès le prochain mercato.

La colère froide de Mahrez

L'ailier de Manchester City, Riyad Mahrez en veut toujours à Leicester de l'avoir empêché de rejoindre Arsenal en 2016. Riyad Mahrez n'a toujours pas digéré la décision de Leicester de le renier contre son gré à l'été 2016, après le titre de champion d'Angleterre. Elu meilleur joueur de Premier League, l'international algérien était alors courtois par Arsenal, mais sa direction lui avait bloqué la route. Désormais à Manchester City, l'ancien Havrais revient sur ce contretemps qu'il regrette.

« Après l'année du titre, si j'étais parti dans une top équipe, ça n'aurait plus été la même histoire. Pour moi, il est clair que j'ai perdu deux ans au très haut niveau. J'ai perdu deux ans ! Parce qu'au lieu d'arriver à 27 ans à City, j'aurais pu y être à 24, 25 ans... (...) Leicester m'a bloqué. Ils m'ont dit : Tu ne pars pas, tu ne pars pas ! », a-t-il râlé auprès de France Football.



Mandzukic vers le Milan AC ?

Alors qu'il disposerait d'un bon de sortie de la part de la Juventus, Mario Mandzukic pourrait finalement rebondir au Milan AC cet hiver.

Et si Mario Mandzukic quittait la Juventus pour un autre cadavre de Serie A en janvier ? Selon Tuttosport, le Milan AC songerait à l'attaquant croate pour renforcer son secteur offensif lors du prochain mercato hivernal, et Dries Mertens (Naples) figurerait également sur la short-list du club rossonero. Pour rappel, le nom de Zlatan Ibrahimovic a également été évoqué pour le Milan AC.



OMRA 2019: Air Algérie programme 477 vols



La compagnie Air Algérie a programmé 477 vols d'une capacité de 126.515 places pour couvrir les vols de la Omra 2019, a indiqué lundi un communiqué de la société. Air Algérie a mobilisé, pour cette saison, trois (03) nouveaux vols sur une ligne directe à partir de la wilaya d'Adrar (Sud algérien) vers les Lieux Saints. Après avoir réactivé le e-paiement, la compagnie aérienne a relancé le 4 novembre dernier ses vols à destination des Lieux Saints, lesquels se poursuivent jusqu'à la fin mars 2020. Par ailleurs, le nombre de vols programmés au titre de la Omra 2019 a augmenté de 25%, passant de 317 (en 2018) à 477 vols durant cette saison. Le nombre de places ont également augmenté de 101.580 sièges (2018) à 126.515 sièges en 2019.

AFRIQUE Réunion des points focaux du Caert du 18 au 20 novembre à Alger

La 13^{ème} réunion des Points focaux du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert) se tiendra du 18 au 20 novembre courant à Alger, a annoncé mardi le centre dans un communiqué.



La même source a précisé que la réunion qui verra la participation des Points focaux nationaux et régionaux du Caert sera l'occasion d'analyser l'état actuel du terrorisme sur le continent, d'améliorer la coordination dans la lutte antiterroriste et de déterminer la voie à suivre pour faire progresser les objectifs de lutte contre le terrorisme. Ses assises, qui regrouperont les représentants des Etats membres Africains, les partenaires internationaux et les experts invités dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

violent feront des «exposés et participeront aux discussions sur la menace terroriste en Afrique et son impact sur la situation sécuritaire continentale et proposeront des recommandations pour améliorer la coopération et la riposte à opposer à cette menace terroriste», a ajouté le Caert. Alger a abrité plusieurs réunions des Points focaux du Caert dont la 12^{ème} tenue en décembre 2018 sous le thème «Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme en Afrique». Depuis sa créa-

tion en 2004, le Caert a tenu 12 réunions de Points focaux au cours desquelles des décisions très importantes en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme ont été prises. Ces réunions offrent également aux participants une plate-forme unique d'interaction, de partage d'expériences et de coopération.

L'UA avait créé le Caert, dont le siège se trouve à Alger, pour coordonner les efforts individuels et collectifs interafricains pour faire face à la menace terroriste, à l'initiative de l'Algérie.

TRANSSAHARIENNE : M. Kouraba appelle, depuis Abuja, à la mobilisation pour parachever le projet

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba a appelé, lundi à Abuja (Nigéria), à la mobilisation pour parachever la route transsaharienne, ce projet important et vital pour les économies des pays africains, a indiqué un communiqué du ministère. Intervenant aux travaux de la 70^{ème} session de l'Assemblée générale du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), organisés les 11 et 12 novembre, le ministre a salué l'engagement des pays membres à assurer la réussite du projet de la route transsaharienne, qui est d'une importance extrême pour ces pays et tout le continent africain. A cette occasion, M. Kouraba a précisé qu'«un linéaire de 848 km de cette route très importante qui traverse l'Algérie sur une longueur de 3.300 km, a été réalisé en autoroute, car le gouvernement algérien est profondément convaincu que les infrastructures sont le levier du développement socioéconomique». A ce titre, le ministre a mis en avant l'importance de cette route qui relie plus de 400 millions d'habitants sur des milliers de kilomètres et contribue à la relance de la coopéra-

tion entre les pays africains et à la promotion des échanges commerciaux en prévision de l'entrée en vigueur de la Convention sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF).

Enfin, M. Kouraba a appelé les pays du continent africain à travailler sur d'autres projets futurs, à l'instar de la Dorale Transsaharienne à fibre optique (DTS), en vue de privilégier l'échange interafricain et donner un plus grand élan au développement socioéconomique au profit des peuples du continent. En marge de cette session, le ministre des Travaux publics et des Transports a eu des entretiens avec ses homologues de Tunisie, du Mali, du Tchad, du Burkina Faso et du Nigéria, avec lesquels il a échangé les vues sur les domaines d'intérêt commun et évoqué les voies de renforcement des relations bilatérales.

Cette rencontre est l'occasion de renforcer les liens entre les pays membres du CLRT et de définir le plan d'action futur pour la réalisation de ce projet, outre l'évaluation des mesures prises et la réunion des meilleures conditions pour booster le commerce transfrontalier.

ALGÉRIE-PORTUGAL

L'ambassadeur du Portugal plaide pour la définition des opportunités de partenariats entre l'Algérie et son pays

L'ambassadeur du Portugal en Algérie, Carlos Oliveira a appelé, mardi à Alger, à la définition des opportunités de partenariats entre l'Algérie et le Portugal en vue de renforcer la coopération et les relations économiques bilatérales.

Lors d'un forum d'affaires, organisé par la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (CACI), en coordination avec l'ambassade du Portugal, M. Oliveira a affirmé que l'Algérie et le Portugal étaient déterminés à diversifier et à renforcer leurs relations bilatérales ainsi qu'à les élargir à d'autres domaines, notamment la santé et le tourisme. Pour sa part, le conseiller économique et commercial à l'ambassade du Portugal, Gonçalo De Mello a rappelé que plusieurs entreprises portugaises actives en Algérie dans plusieurs sec-

teurs, dont le bâtiment et les travaux publics (BTP), exprimant la volonté de son pays d'élargir les relations économiques bilatérales à de nouveaux domaines, à savoir: les technologies de l'information, le tourisme et la santé. Estimant que la position géographique de l'Algérie et sa proximité du Portugal sont à même de contribuer au renforcement des liens de coopération, M. De Mello a mis l'accent sur l'impérative intensification des forums d'affaires afin d'offrir la possibilité aux opérateurs économiques des deux pays de prendre connaissance des opportunités de partenariat existantes. Plusieurs projets pourraient être confortés, à travers le renforcement du partenariat entre l'Algérie et le Portugal en vue d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, a-

til soutenu. Par ailleurs, le Secrétaire général de la CACI, Abdelhak Rezahi a évoqué l'initiative de l'ambassade du Portugal visant à faire connaître les opportunités et possibilités de partenariat entre les deux pays, à améliorer le climat d'affaires et à hisser les échanges commerciaux bilatéraux. Il a insisté sur la poursuite des efforts en vue de renforcer les relations bilatérales dans tous les domaines, sachant que plus de 60 entreprises portugaises actives en Algérie, notamment dans les secteurs des BTP et de l'agroalimentaire.

Plusieurs opérateurs économiques algériens et portugais ont pris part à ce forum, pour s'enquérir des opportunités d'investissement offertes et des expériences des entreprises en matière de partenariat et de coopération économique.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

L'Algérie prend part à Djeddah au Salon international de l'agroalimentaire «Foodex 2019»

L'Algérie prend part au Salon international de l'agroalimentaire «Foodex 2019», qui se tient, du 11 au 14 novembre en cours à Djeddah (Arabie Saoudite), a indiqué un communiqué de la société algérienne des foires et exportations (Safex).

Safex accompagne, sous les auspices du ministère du Commerce, la délégation algérienne représentée à ce salon, le plus grand du genre en Arabie Saoudite, par plusieurs sociétés actives dans les différents filières agricoles. Cet événement constitue une op-

portunité pour les opérateurs algériens d'établir de nouveaux partenariats et de promouvoir leurs produits. Pour rappel, le Salon «Foodex 2019», seul salon en Arabie Saoudite dédié au secteur de l'agroalimentaire et des boissons, offre l'opportunité aux visiteurs

de prendre connaissance des produits alimentaires de plus d'une cinquantaine de pays, outre l'échange d'expériences avec les exposants et la découverte des dernières technologies utilisées dans le domaine de l'agroalimentaire.

APS

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Destruction de 5 casemates pour terroristes à M'sila

Cinq (05) casemates pour terroristes et une quantité de munitions ont été détruites lors d'une opération de fouille et de ratissage menée lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la zone de Djebel Safra, dans la wilaya de M'sila, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 11 novembre 2019, cinq (05) casemates pour terroristes et une quantité de munitions suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la zone de Djebel Safra, commune d'Aïn Rich, wilaya de M'sila/ière RM», note la

même source. D'autre part, sept (07) individus ont été arrêtés à Tamarrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM) par des détachements de l'ANP qui ont saisi également, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, deux (02) véhicules tout-terrain, trois (03) morceaux de dynamite, cinq (05) mètres de mèche de détonation, deux (02) groupes électrogènes, un (01) marteau piqueur et un (01) détecteur de métaux.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oum El Bouaghi (5^e RM) et Mostaganem (2^e RM), quatre (04) personnes et saisi deux (02) fusils de chasse et 1000 cartouches pour fusils de chasse», a-t-on ajouté.